

Commune de

St-André-Le-Puy



www.mairie-saintandrelepuy.fr

20 Bulletin
24 municipal
d'information

Calendrier prévisionnel des manifestations

2024

CARNAVAL

- VENDREDI 21 FÉVRIER
SOU DES ÉCOLES :

FÊTE DE LA SAINT-PATRICK

- SAMEDI 22 MARS (SOIRÉE)
COMITÉ DES FÊTES

ORCHESTRE NOT'EN BULLES

- SAMEDI 05 AVRIL (SOIRÉE)
(CONCERT ORGANISÉ
PAR LA MUNICIPALITÉ
COMMISSION CULTURE)

SOIRÉE DU CLUB

- SAMEDI 26 AVRIL (SOIRÉE)
CLUB BASKET

FÊTE ÉCOLE

- VENDREDI 20 JUIN
SOU DES ÉCOLES

FÊTE DU VILLAGE

- SAMEDI 21 JUIN
ET DIMANCHE 22 JUIN
(ORGANISÉE PAR LE COMITÉ
DE FÊTES AVEC L'AIDE
DE PLUSIEURS ASSOCIATIONS)

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

- SAMEDI 28 JUIN
ÉCOLES DE MUSIQUE
(DOWN PROD)

MUSÉE NUMÉRIQUE

- DU 24 JUIN AU 04 JUILLET
MICRO-FOLIES

LOTO

- DIMANCHE 12 OCTOBRE
(JOURNÉE)
VIE LIBRE

BROCANTE

- DIMANCHE 19 OCTOBRE
(JOURNÉE)
SOU DES ÉCOLES

REPAS DES AINES

- DIMANCHE 24 NO-
VEMBRE
RESTAURANT LA SAUZÉE

CONCOURS BELOTE

- MARDI 02 DÉCEMBRE
(JOURNÉE)
LOISIRS ET VOYAGES

ARBRE & MARCHÉ DE NOËL

- SAMEDI 06 DÉCEMBRE
(JOURNÉE)
SOU DES ÉCOLES

[des changements peuvent intervenir en cours d'année]

LE BATISTOU

MAGASIN DE VENTE DIRECTE

Prix direct producteur
Saucissons secs et jambons secs
52 rue de l'Anzieux (à côté de la gare)
42 210 Saint-André-le-Puy
www.lebatistou.fr



Présent sur le marché de Montrond les Bains

Sommaire



Vie municipale

p. 02 à 16



Flash sur l'année

p. 17 à 22



Vie associative

p. 23 à 33



Infos Pratiques

p. 34 à 40



CCFE

p. 41 à 44

En cas d'urgence

- **POMPIERS : 18**
- **GENDARMERIE : 17**
- **SAMU : 15**

Numéros utiles

- Ecole maternelle et primaire : **04.77.54.53.93**
- Médiathèque municipale : **04.77.54.48.33**
- GRDF Urgence sécurité gaz : **0 800 47 33 33**
- ENEDIS (ex ERDF) Urgence coupure : **09.72.67.50.42**
- SAUR Urgence/dépannage : **04.69.66.35.09**
- Service de l'eau SAUR (Montrond les Bains) : **04.69.66.35.00**
- France Services Veauche : **04.82.74.01.33**
- France Services Chazelles sur Lyon : **04.77.94.55.70**
- Cabinet infirmier :
Mme JULLIEN : **06.87.45.50.53**
Mme CHEVALLIER : **06.75.60.93.38**
Permanences au cabinet : mardi de 8 h 30 à 10 h
hors vacances scolaires **04.77.61.75.25**
- Cabinet infirmier :
Mme PIOTEYRY : **06.27.36.90.61**
Mme MARTINET : **06.25.68.03.61**
Soins au cabinet : les mardis matin sur RDV
04.77.02.72.55
- Médecins généralistes (Mme DUBLED
Mme COLAS-FERNANDEZ) : **04.77.06.94.16**
M.VARENNE
- Cabinet orthophonistes (Mme MARIS
et Mme GABION) : **04.77.55.42.96**
- Masseuse kinésithérapeute à domicile
(Mme HENRIROUX) : **07.65.69.98.19**
- Urgence vétérinaire 24h/24 (Appel gratuit) : **3115**
- Assistante Sociale (Espace Social à Montrond-les-bains) : **04.77.54.42.05**
- CAF (CAF de la Loire CS12722
42027 St-Etienne cedex 1) : **08 20 25 42 80**
- CPAM : **3646**
- Paroisse St Joseph des Bords de Loire
(Montrond les bains) : **04.77.54.41.26**
- AMAVIE (service d'aide aux victimes) :
04.77.55.45.12
- Pôle emploi : **3949**
- Comité initiative Emploi (Montrond les bains) :
04.77.94.67.95

SAINT-ANDRÉ LE PUY

Mairie de Saint-André-le-Puy

Place Michel Gachet (42210)

☎ **04 77 54 40 24**

✉ **mairie@saintandrelepuy.fr**

🌐 **www.mairie-saintandrelepuy.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00
- Mardi, Vendredi de 13h30 à 17h00

Comité de coordination et rédaction : Michèle ABERLENC - Aurélie MARTORELL - Directeur de la publication : Jean ACHARD
Conception & Impression : ISP Imprimerie Tél. 04 77 94 50 08 - 42210 Montrond-les-Bains

Nous remercions vivement tous les annonceurs

■ DÉPART JOËLLE CHAVRIT

Ce n'est pas sans une certaine nostalgie que Joëlle CHAVRIT, secrétaire administrative, a mis fin le 31 août 2024 à son activité professionnelle. C'est donc une retraite bien méritée qui s'ouvre à elle après 34 ans de bons et loyaux services au cœur de notre administration.

Elle était plutôt spécialisée aux fonctions de comptabilité, préparation des paies, budgets et divers dossiers comme demandes de subventions, documents à monter pour les conseils municipaux....

De ce fait, elle n'était donc pas toujours très visible à l'accueil puisque plus souvent en liaison directe avec Monsieur le maire et ses adjoints.

Son sérieux, ses nombreuses compétences acquises au cours de ces longues années et sa bonne humeur en avait fait un pilier au sein de notre mairie, elle restera longtemps dans le cœur des élus et de ses collègues.

M. Le maire et tout le conseil municipal ont tenu à lui fêter dignement son départ au cours d'une cérémonie qui a eu lieu autour du verre de l'amitié en présence de tout le personnel communal, administratif, technique et ATSEM.



Elle s'est vue offrir, par la mairie, un superbe olivier, arbre qu'elle affectionnait tout particulièrement. Passionnée de sport, vélo, marche, danse, nous lui souhaitons maintenant de pouvoir s'adonner pleinement à toutes ces activités et prendre du temps pour profiter de sa petite famille.

■ ARRIVÉE DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE PASCALE ODIN



Pascale ODIN est donc la nouvelle secrétaire qui vient en remplacement de Joëlle CHAVRIT. Originaire des Halles (Rhône), son déjà long parcours professionnel en font une recrue d'expérience, elle était précédemment secrétaire à la mairie de Virigneux.

En binôme pendant quelques jours avec Joëlle, qui l'a aidé dans la connaissance des dossiers, elle a su se faire apprécier et s'adapter rapidement à sa nouvelle fonction.

Toute l'équipe municipale lui a fait bon accueil et lui souhaite une pleine réussite et satisfaction dans son nouveau poste.

Édito

■ Le mot du maire



Andréennes et Andréens,

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée dans un climat national tendu.

Dans cette vie politique agitée, la commune est un repère. Elle demeure un lieu de stabilité, elle est garante de la continuité du service public.

Jamais autant de maires n'ont démissionné de leurs fonctions que ces dernières années.

Gérer une commune en faisant face aux injonctions contradictoires, à la complexification des procédures, aux intérêts particuliers qui ne se soucient guère de l'intérêt général, exige un engagement de chaque instant.

Plus que jamais nous avons besoin de cohésion sociale, républicaine et laïque. Je reste un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village. Nos enseignants, agents publics, autorités civiles et militaires, incarnent le service public, nos élus donnent de leur temps, qu'ils en soient tous remerciés.

Parmi les sujets qui mobilisent notre énergie :

- l'extension de notre pôle culturel en 2025, pour accueillir les enfants et les enseignants ainsi que la rénovation des salles de réunions.
- les travaux de notre zone de loisirs, avec l'aide de CCFE, qui deviendra un nou-

veau lieu de vie extérieur composé d'espaces de jeux, de sport, de détente, de rencontre. Cet espace commun va transformer durablement notre commune et apporter du bien être à nos habitants.

Votre Conseil Municipal et votre Maire mettent tout en œuvre pour obtenir des subventions utiles à ces investissements afin de maintenir notre capacité financière. N'hésitez pas à solliciter vos élus en mairie autant que de besoin.

Par ailleurs en Septembre , Joëlle, agent administratif depuis 38 ans dans notre commune a fait valoir ses droits à la retraite. Je lui rends hommage pour toutes ces années de dévouement au service de notre collectivité.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue à Pascale, notre nouvel agent administratif.

Que la santé, le bonheur et le plaisir de partager vous accompagnent tout au long de 2025.

Bonne lecture de votre bulletin et mes remerciements à notre adjointe communication rédactrice de celui-ci.

Avec mon dévouement

Votre Maire,
Jean Achard

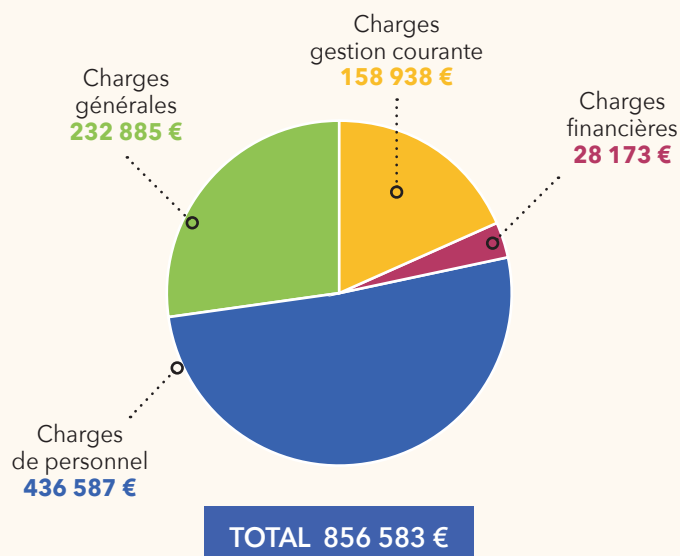


Finances

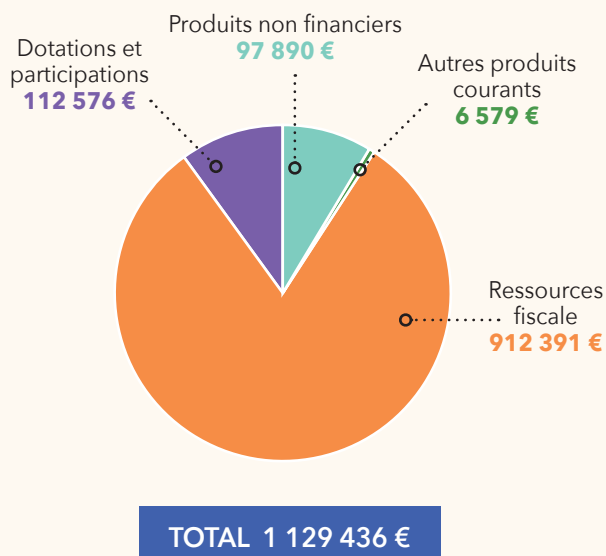
Réalisation année 2024

fonctionnement

CHARGES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



PRODUITS RÉELS DE FONCTIONNEMENT



les charges restent maîtrisées malgré la tendance inflationniste.
Les charges de personnel sont contraintes principalement par les hausses du point d'indice

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE 138 317 € **EMPRUNT EN COURS** 955 910 €
FOND DE ROULEMENT 987 649 € **DÉSENDETTEMENT** 3,4 ANNÉES

Prévisionnel de l'année 2024

■ Dépenses prévisionnelles

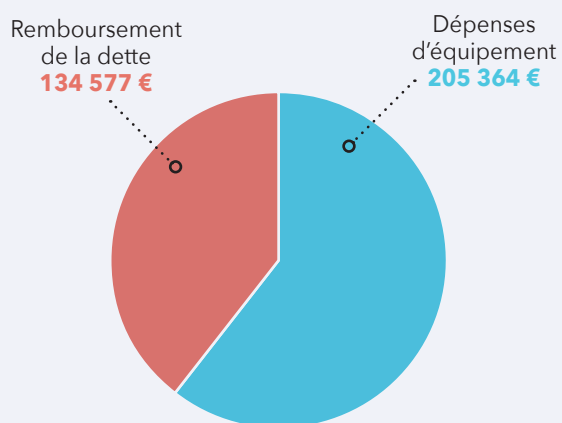
CLIMATISATION MAIRIE 30 000 €
ROUTE DE ST-CYR
TRAVAUX 600 000 €
SIEL 350 000 €
ESPACE CULTUREL 325 000 €

■ Recettes Prévisionnelles

DÉPARTEMENT 11 000 €
RÉGION 100 000 €
CCFE 31 000 €
DRAC 130 000 €
DÉPARTEMENT 78 000 €
RÉGION 52 000 €

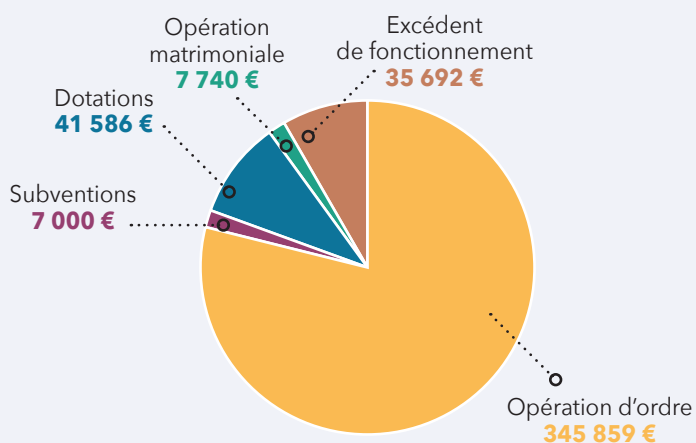
INVESTISSEMENT

CHARGES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



TOTAL 339 941 €

PRODUITS RÉELS D'INVESTISSEMENT



TOTAL 437 877 €

CAMÉRA SALLE DE SPORTS	3 900 €
TRAVAUX GYMNASÉ	5 700 €
PARE BALLONS	12 300 €
RUE DE ST-CYR	113 000 €
INFORMATIQUE	9 000 €
VENTE DU TERRAIN POUR RÉSIDENCE SÉNIOR	312 000 €





■ Recensement

CETTE ANNÉE, LA COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ-LE-PUY
SERA RECENSÉE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2025

À quoi ça sert ?

Le recensement de la population permet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France, de mieux comprendre ainsi comment notre pays évolue et sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis vous recevrez la visite d'un agent recenseur, recruté par la commune (il sera muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel). Merci de leur réserver le meilleur accueil.

L'agent recenseur vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Votre participation est essentielle.



C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Informations sur :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr>

Pour tout renseignement complémentaire, contacter la Mairie.

SAINT-ANDRÉ-LE-PUY en quelques chiffres !

Années	Population
1954	555
1968	653
1978	876
1982	1 007
1999	1 182
2009	1 215
2014	1 427
2019	1 567

Source INSEE (www.insee.fr)



Maurice SELIC



Stéphanie SOULIER



Chantal BOURRIN

Voirie

■ Rue des rivières

- > Pour une partie de la rue des rivières, partie basse côté ouest, il a été procédé à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, fibre)
- > Dans cette même partie, changement de l'éclairage public (passage à la technologie LED moins énergivore)
- > Egalement réfection de la piste piétonne menant à la gare.



Rue St-Cyr

■ Rue de St Cyr

- > L'aménagement de la rue est en partie terminée à l'exception des enrobés de surface, travaux de finition à la charge du département qui nous informera du délai prévisionnel.
- > Mise en place de limitation de vitesse (30 km/H)
- > Interdiction de circulation aux poids-lourd de plus de 10 Tonnes
- > Pour rappel interdiction de stationner sur les entrées charretières des habitations ainsi que sur la piste cyclable, cette voie faisant partie de la VELOIRE (section cyclable allant actuellement de Roanne à Montrond-les-bains) validé par un arrêté et nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter le cheminement (véhicules, poubelles etc...)

■ Schéma directeur des Eaux Pluviales à la parcelle

- > Les nouvelles constructions doivent répondre à ce schéma qui consiste à créer des aménagements permettant l'infiltration sur place des eaux de pluie et donc une restitution au milieu naturel pour ainsi en maîtriser le déversement. Pour tout complément d'information, ne pas hésiter à s'adresser à la mairie.



■ Cuves de récupération d'Eaux Pluviales

- > 2 cuves de 10 000 litres ont été installées aux abords de la salle des sports

■ Chemin Tamisier

- > Il a été procédé à des réfections partielles sur les parties de la chaussée endommagée.

Rue des Rivières



Urbanisme

- Cette année nous avons pu installer la climatisation dans les locaux de la mairie ainsi que dans la salle des mariages, espace jeunes (ancienne bibliothèque) et le local des archives
- Il a été procédé à la réfection de la peinture des portes de l'église (portail central côté parvis) et l'entrée du presbytère.
- Pour faire face à la demande, un jardin du souvenir vient d'être créé dans le nouveau cimetière. Un support de mémoire permet aux familles des défunts d'apposer une plaque fournie et gravée par la mairie, au tarif de 100 €



Jardin du souvenir

- Côté courts de tennis un nettoyage a été fait.
- Terrain de foot :
 - Entretien de la pelouse
 - Réfection des filets pare-ballon côté lotissement Le Forest.
- Dans le même temps, suite à des dégradations, la clôture vers le City Park a été remplacée par des panneaux rigides.



Nettoyage courts de tennis

CHAMPAVERT Valérie
NATUROPATHE



VIZEN

07 78 11 73 38

vizenitude@gmail.com

Saint André le Puy

Cabinet ou Domicile

REYNAUD SAMUEL

Carrelage

Faïence

Mosaïque

04 77 54 53 12
06 12 43 85 70

337 rue du 19 mars 1962
42210 Marclopt

■ Jeunesse :

Le conseil Municipal des enfants

Le conseil Municipal des enfants, créé en 2021 fonctionne maintenant depuis 3 ans :

Les jeunes élus toujours au nombre de 7, se sont vus renouvelés pour partie (départ au collège des anciens CM2)

Il s'est réuni par 3 fois : en décembre 2023, février et juin 2024.

Les propositions des enfants furent comme toujours riches, nombreuses, et même surprenantes :

(Pédibus pour aller à l'école- Reboiser la voie verte - Organiser cinéma en plein air - Opération nettoyage des déchets - Jeux pour handicapés - Planter plus d'arbres- Produits locaux pour cantine - Repas à choisir une fois par mois à la cantine - mini-golf, skate-park-chasse aux mégots de cigarettes etc...)



Ces réunions en présence de monsieur le Maire, encadrées par les 2 adjoints à la Jeunesse et à la communication (M. Devoucoux et Mme Aberlenc) ainsi que de membres de la commission jeunesse, lorsque cela leur était possible, ont permis, cette année encore, un échange très « dynamique » et efficace entre les enfants et les élus. La nouvelle génération, et c'est rassurant, semble avoir une forte conscience des enjeux environnementaux pour son avenir.

Parmi tout cela, le conseil municipal essaye d'apporter chaque fois des réponses positives aux vœux des enfants en restant toutefois contraint par leur faisabilité et les réalités budgétaires.

Le conseil municipal des enfants était également bien représenté lors des cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre.

Conseillers CME 2024 : Mathilde RAVEL- Robin GIRAUD - Mayeul RAVEL - Emrys CHAURY - Ewann BESNARD - Thaïs TORREMOCHA - Valentino FAUX

Courant décembre a lieu le vote pour le remplacement de 2 enfants partis au collège.

École

Après le constat, à la veille des vacances d'été, du mauvais état de la « flotte » de tricycle de l'école : les agents techniques ont effectué la remise à niveau de ce qu'il était possible de réparer et la mairie a décidé de procéder à l'achat de 3 nouveaux « véhicules » flambants neufs qui ont été remis à l'école.



Environnement

Cette année a principalement été marquée dans l'actualité communale par la déclinaison à notre niveau du plan de lutte nationale contre le frelon asiatique (espèce invasive, fortement destructrice des abeilles et pouvant se montrer dangereuse.)

Ce plan s'est articulé à différents niveaux : National, régional, départemental pour s'appliquer à l'échelon de chaque commune avec le soutien de la Communauté de Commune de Forez-Est. Les habitants qui en ont fait la demande se sont vu remettre gratuitement par la mairie un piège sé-

lectif à frelon et sa notice d'utilisation pour tenter d'enrayer la prolifération de cet insecte. Un individu capturé au printemps c'est un nid de plusieurs milliers évité.

Plus de renseignements sur :
<https://www.frelonsasiatiques.fr/>

La Communauté de Communes a également pris en charge la formation ainsi que le matériel nécessaire pour 2 personnes qui sont maintenant habilitées à la destruction des nids. Avec un tarif très raisonnable pour les particuliers qui en auraient besoin. Renseignement en mairie (adjoint environnement).



Depuis 2023, notre commune a également été classée par l'agence régionale de santé comme colonisée par le moustique tigre, nous vous invitons à consulter le site :

www.agirmoustique.fr

pour plus d'information sur ce sujet.

Pour toutes les questions environnementales vous pouvez contacter en mairie l'adjoint en charge de ce domaine.

École Publique "Les Prés en Bulles"

Parmi les projets de l'année 2023/2024, le projet du 100ème jour, commun à toutes les classes, a été une belle expérience pour les élèves et s'est concrétisé le mardi 9 avril par une journée festive et une exposition. Chaque classe avait préparé une collection de 100 objets et chaque élève à partir du CP avait aussi réalisé une production.



Les élèves de toutes les classes étaient mélangés et répartis dans 20 équipes. Le matin, 5 ateliers ont été organisés : mise en place de l'exposition, atelier gourmand avec la réalisation de toasts, atelier 100 problèmes, atelier 100 mots et atelier de construction avec 100 éléments. L'après-midi, il y avait des ateliers sportifs et un atelier d'art visuel où il fallait décorer ses lunettes du 100. Pour finir, tout le monde s'est rassemblé dans la cour pour faire une photo collective en formant le nombre 100. Les parents d'élèves et la municipalité ont ensuite été invités à venir admirer l'exposition des élèves. Les classes de PS/MS et MS/GS ont participé au projet littéraire du CRILJ

(Centre de recherche et d'informations sur la Littérature de Jeunesse) sur le thème de l'arbre. Après avoir travaillé toute l'année sur différents albums, ils ont finalisé leur travail par une sortie pédagogique à la forêt de Lespinasse où ils ont pu découvrir le plus grand chêne de cette forêt, construire des nids pour un petit coucou et observer à la loupe les petites bêtes de la forêt.

Les élèves de CP, CE1 et CE2 ont bénéficié de séances sur le thème des abeilles, animées par une apicultrice de la région. Ils ont découvert le mode de vie de ces insectes et leur rôle essentiel dans la nature. Les interventions étaient variées, bien rythmées avec des élèves acteurs qui ont été amenés à manipuler les diffé-

rentes parties d'une ruche, à observer à la loupe les abeilles, à fabriquer une bougie en cire, ...

Enfin, les CM1 et CM2 ont consolidé leurs compétences en ski en allant skier 3 jours à Chalmazel. Malgré le faible enneigement, tous les élèves ont pu skier et progresser : les élèves plutôt débutants ont bénéficié de cours avec des moniteurs ESF tandis que le groupe des élèves plus confirmés s'est essayé à la grande piste sous le télésiège encadré par des enseignantes.

Plusieurs projets sportifs ont aussi été conduits pendant l'année pour les classes de la GS au CM2.

Les élèves se sont essayés au rugby grâce à l'intervention d'éducateurs sportifs du club de Feurs, séances finalisées par une rencontre sportive avec d'autres écoles sur le stade de rugby de Feurs.

Ils ont aussi pu bénéficier de séances d'initiation au tennis de table avec un éducateur sportif du club de Montrond les Bains, ainsi que tout le matériel nécessaire prêté par le club.

Enfin, comme chaque année, les élèves de CP, CE2 et CM2 ont réalisé des séances de natation à la piscine de Feurs afin de pouvoir valider en CM2 l'attestation du « savoir nager ».





En cette rentrée 2024, l'école publique « Les Prés en Bulles » accueille 166 élèves, répartis sur 7 classes :

Classe de PS/MS : Mmes MOUNIER Lucie et BLACHÉ Caroline : 27 élèves (11 PS et 16 MS)

Classe de GS : Mme SABOT Christine : 21 élèves

Classe de CP/CE1 : Mme BUISSON Isabelle : 24 élèves (20 CP et 4 CE1)

Classe de CE1 : Mme POUGHEON Marie-Claude : 21 élèves

Classe de CE2 : Mme PLUMET Stéphanie : 26 élèves

Classe de CM1 : Mme CLAPEYRON Françoise : 21 élèves

Classe de CM2 : Mme VERICEL Sonia : 26 élèves

La directrice Caroline BLACHÉ est déchargée le mardi.



L'équipe enseignante est complétée par Nicolas GOYET, remplaçant rattaché à l'école et par les AESH : Annie PEREIRA et Aude CARTAL.

Les membres du personnel communal, Mesdames PERREIRA Maria, DAVID Valérie, PIZZELLI Justine et DUFOUR Claire viennent en soutien de l'équipe éducative dans les classes maternelles.

Si vous avez un enfant né en 2022, merci de contacter l'école (mail : ce.0420515g@ac-lyon.fr) dès à présent pour le préinscrire pour la rentrée de septembre 2025.

Les projets pour cette nouvelle année scolaire 2024/2025 :

- Les classes se sont engagées dans un projet sur l'environnement et le tri des déchets et vont bénéficier d'interventions de sensibilisation proposées par la communauté de commune. Les plus grands (à partir du CE2) iront visiter le centre de tri de Firminy ainsi que le centre d'enfouissement de Roche la Molière.
- Les classes de CP, CE2 et CM2 se rendront à la piscine de Feurs pour un cycle natation.
- Dans le cadre de la formation de futurs citoyens, les CM2 et les CE2 seront sensibilisés aux dangers de la route avec respectivement le permis vélos et le permis piétons. Les élèves de CM1 aborderont les gestes de premiers secours avec le Dys42.
- Enfin, le conseil d'élèves est reconduit. Deux élèves élus de chaque classe à partir du CP se retrouvent une fois par mois avec la directrice pour réfléchir et améliorer les temps de récréation et de vie collective de l'école.

Bonne année à tous !

Médiathèque

La médiathèque est un lieu incontournable de la vie à Saint André Le Puy où se côtoient toutes les générations. Elle a un rôle important dans la vie de la commune permettant d'ouvrir à la culture mais aussi à l'échange et au partage.

Un choix important de livres, dvd, magazines (9500 documents en tout) vous sont proposés. Il y en a pour tous les goûts... L'équipe composée d'une salariée et de bénévoles vous accueille 4 jours par semaine soit 11h30 d'ouverture, vous conseille et vous aide dans vos choix.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions d'achats, nous nous efforcerons de répondre au plus juste à vos demandes. Toute l'équipe se réjouit de vous accueillir de plus en plus nombreux. Un grand merci aux bénévoles qui donnent de leur temps libre pour aider au prêt et rangement, à la réception des classes et aux diverses animations

INSCRIPTION GRATUITE :
prêt de 5 livres
+ 2 dvd par personne
pour 3 semaines



Partenariat avec l'école :

Tout au long de l'année, tous les élèves de l'école viennent chaque semaine à la médiathèque pour consulter et emprunter des livres, suivi d'une animation ou histoire racontée par Karine.

Partenariat avec le relais assistantes maternelles :

En collaboration avec Amélie, responsable du relais assistantes maternelles, environ une fois par trimestre, les enfants ainsi que leurs nounous viennent à la médiathèque pour écouter des petites histoires puis ils ont un moment de découvertes des livres en autonomie.



Animations proposées au cours de l'année

■ Gratuites et ouvertes à tous

> **Contes en pyjama :** un moment tout en douceur juste avant d'aller dormir pour écouter avec son doudou des histoires racontées par Michèle, Chantal, Agnès et Karine

> **Atelier tricot** pour adultes et enfants

> **Exposition des élèves pour les 100 jours de l'école :** œuvres collectives et individuelles, créations très originales. Cette exposition a eu beaucoup de succès avec une forte fréquentation

des parents de l'école

> **Mise à disposition de casques de réalité virtuelle** réservés aux ados et adultes pour plonger dans le monde virtuel avec différentes propositions d'animation, cela allait du court-métrage, aux jeux divers et aux immersions dans des paysages comme Nature Treks ou National Geographic.





➤ **Bricolage d'automne** pour les enfants à partir de 4 ans. Les enfants ont confectionné des petits tableaux avec des éléments de la nature : glands, feuilles, marrons, noisettes... ainsi que des hérissons. Un moment convivial accompagné des parents qui se sont pris au jeu et ont confectionné également des décors. L'après-midi a été ponctué par un goûter collectif apporté par les parents.

➤ **Atelier couture** tous les 3^{èmes} samedis du mois de 10h à 11h30 : couture/broderie/ tricot pour partager les savoirs faire de chacun. En octobre Marie-Caroline nous a fait

partager sa passion du crochet en expliquant comment fabriquer une citrouille au crochet, un atelier qui a attiré de nouvelles participantes et en novembre, elles ont réalisé un sapin de Noël au crochet.

➤ **Reprise du club de lecture** en septembre animée par 2 bénévoles : Anne-Marie et Agnès. 2 dates ont eu lieu cette fin d'année, cette animation est un partage de coups de cœur, des discussions sur les livres aimés ou non, découverte de nouveaux auteurs ou nouveaux styles, échange d'avis ou critiques. Un moment convivial sans jugement.



Horaires d'ouverture :

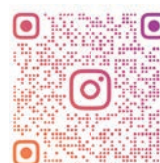
Lundi de 16h à 18h30
Mercredi de 10h à 12h
et de 14h à 17h

Vendredi de 15h à 17h
Samedi de 9h30 à 11h30

LES MAISONS
DZ
DES MAISONS
UNIQUES



Suivez-nous...



www.maisonsdz.fr

Andrézieux : 04.77.55.08.25
Monistrol : 04.71.66.08.52

Ressources numériques :

« Pas besoin d'attendre une éternité pour accéder aux derniers films primés »

+ de 8500 films et séries à regarder gratuitement et 24h/24 sur mnloire.fr

Retrouvez des millions de contenus culturels en ligne sur Médiathèque Numérique Loire : ebooks & livres audio, presse, musique, vidéo, cours en ligne... sur smartphone, tablette, liseuse et PC

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil

Projets

Un projet d'extension de la médiathèque va voir le jour en 2025 avec un espace dédié pour les adultes, un pour les enfants, un coin salon, une salle d'animation, un extérieur.... Suite à l'agrandissement, les horaires vont évoluer, l'amplitude sera plus importante. Des animations ponctuelles ou régulières seront proposées le mardi ou le jeudi. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous avez des idées ou voulez être l'animateur/trice d'un atelier : peinture, dessin, scrapbooking....

En même temps, la médiathèque

va se doter d'un nouveau logiciel plus en adéquation avec la médiathèque départementale de Montbrison.

Nous vous informerons dès que possible des changements liés à la connexion depuis votre ordinateur pour réserver ou prolonger des livres.

Ces aménagements auront comme impact une fermeture ponctuelle fin janvier pour le changement de logiciel, et plus tard dans l'année pour le déménagement des différentes étages et mobiliers.

En avant-première : nous recevrons en 2025 la micro-folie de Forez-Est : entrée libre et gratuite : **du 26 juin au 4 juillet**

La Micro-Folie de Forez Est, c'est un espace culturel itinérant qui rend la culture accessible à tous. Avec son musée numérique, elle permet de découvrir des peintures, des concerts, ect. directement dans votre commune. Équipée de casques VR et d'outils interactifs, elle propose également des ateliers adaptés à tous les âges. Un lieu qui invite à l'exploration et à la découverte, tout en restant convivial et ouvert à tous.

Vous pourrez découvrir et profiter de ces équipements du 24 juin au 4 juillet avec des activités diverses.



• Le spectacle « Des étoiles dans le pudding » le mercredi 25 juin à 10h

• Un atelier d'illustration gratuit d'une heure, animé par un artiste. Cet atelier gratuit aura lieu le mercredi 26 mars en matinée

Rétrospective Décembre 2023 à la médiathèque

En décembre 2 ateliers ont été programmés :

Un pour les enfants : des petits bonnets en laine sur des pommes de pin représentant des bonshommes ont vu le jour pour les 25 enfants inscrits.

Un pour les adultes : les 5 participantes ont confectionné une jolie carte de Noël en relief grâce à notre bénévole Sylviane

Ludothèque

Vous aimez jouer ? Foncez à la ludothèque de Forez-Est !

Vous connaissez la bibliothèque ? Et bien la ludothèque repose sur le même principe, mais au lieu d'emprunter des livres, vous empruntez des jeux !

Installée sur le territoire de Forez-Est, la ludothèque est basée sur la commune de Feurs. Afin que tous les habitants bénéficient de ce service, la Communauté de Communes de Forez-Est propose des itinérances et des drives dans de nombreuses communes.

A l'heure où la transition écologique est plus que jamais au cœur des préoccupations, choisir l'emprunt de jeux plutôt que l'achat devient un mode de consommation, mais pas seulement. Se rendre à la ludothèque c'est aussi découvrir de nouveaux jeux, trouver des activités en famille ou entre amis, bénéficier d'animations gratuites pendant les vacances scolaires...

Découvrez, empruntez, jouez... !
Retrouvez toute la programmation sur www.forez-est.fr
09 71 00 49 85 / 06 47 36 33 28

La salle d'animation de la Médiathèque sert d'accueil pour la ludothèque une fois par mois (sauf pendant les vacances) le mercredi matin de 10h à 12h

Prêt de 2 jeux pour un mois aux familles moyennant une cotisation annuelle de 10 euros ou 1 seul jeu pour une cotisation individuelle de 6 euros. Le prêt est gratuit pour les assistantes maternelles. Il y a des jeux laissés sur place pour jouer et passer un moment convivial gratuitement.



La fête du jeu a eu lieu vendredi 19 juillet de 9h30 à 11h30 après-midi dans la cour de la médiathèque, de nombreux enfants ont pu ainsi tester de nouveaux jeux ou s'amuser avec vélos et jeux surdimensionnés en bois.

ETS GRANGER ERIC

Plâtrerie - Peinture - Décoration
Revêtement murs et sols
Carrelage - Sanitaire
Plancher flottant

DEVIS GRATUIT

☎ 04.77.94.99.30 / 06.07.12.51.17

📍 5 Rue des Vernes - 42210 Saint André le Puy

TAXI Val

• Transport juniors, seniors...
avec accompagnement

• Liaisons, gares, aéroports

• Conventionné cpam

Tiers payant

06.33.63.12.82

Entreprises
Particuliers

Saint André le Puy

Rétrospective 2023

Rétrospective des événements du mois de décembre 2023 qui n'ont pu figurer sur le bulletin précédent.

Le 10 décembre 2023, les classes en 3 ont pu se réunir devant l'école pour la photo, puis tous se sont dirigés à JAS pour le repas.

La plus jeune, Jeanne PIOTEYRY née en janvier 2023 faisait partie de cette réunion, puis les 30, 40, 50, 70, 80 et 100 ans (Mme VIGNON) se sont regroupés pour la photo.

Tous les participants se sont retrouvés avec plaisir et ont passé une bonne journée.



Le 10 décembre 2023 Pour la première fois en l'église de St-André, s'est tenu un concert de clarinettes, gratuit. En effet, les clarinettes de la Loire, au nombre de 15, sous la direction artistique de Mme Julie RENAUDIER, nous ont enchanté avec un programme très varié. Plébiscitée, cette manifestation ne demande qu'à être renouvelée.



CCAS

La traditionnelle journée de nos Aînés dimanche 24 novembre 2024 a réuni tous les Andréens heureux de se retrouver au restaurant « La Sauzée » dirigé par Monsieur et Madame Maisse.

Les membres du CCAS se sont mobilisés pour offrir une décoration de table originale fleurie et colorée. Cette année Madame Diodati a tenu personnellement à participer en réalisant la fleur rouge ornant chaque assiette.

Un sympathique apéritif a offert aux convives une gouteuse mise en bouche s'ouvrant sur un menu qui a ravi l'ensemble des participants.



La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse sur un fond musical appelant chacun à se réunir sur la piste pour quelques pas de danse. Quelques convives ont enchanté ce moment de convivialité par des chansons aux refrains connus repris en chœur ou quelques histoires qui ont provoqué des rires agréables à entendre. La détente et la bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le CCAS est votre association, nous sommes à votre écoute et pouvons vous accompagner n'hésitez pas à nous contacter.



Ent. ISAAC Didier
Artisan Plombier à Cuzieu depuis 1980

- 1 Zinguerie, Alu, Cuivre, Ardoises, Mâche courants, Corniches, Chémons, Descantes.
- 2 Ramonages, Tuyaux, Gâches, Poêles à bois, Grilles.
- 3 Chauffage central, Pour production d'eau chaude sanitaire.
- 4 Plomberie sanitaire, évier, baignoire, douche, toilettes.
- 5 Chauffage, Bois, Fioul, Électrique, Gaz, Chauffage, Gaz, Chauffage, Gaz, Chauffage.
- 6 Pompe à chaleur.
- 7 Salle de bain, cuisine.

Ent. ISAAC Didier

Z.A Les plagues
42330 CUZIEU

Tél. 04 77 54 53 70

Port. 06 80 60 62 55

mail : didier.isaac@orange.fr

SPECIALISTE ZINGUERIE

ROUGE, CHÊNE, BLANC, BRILLANT, GRIS ARDOISE... + DE 30 COULEURS AU CHOIX

HABILITATION DE PLANCHES DE RIVE

+ DESCENTES ALU, PVC

NOS REALISATIONS

**SAV ENTRETIEN DÉPANNAGES - CHAUFFAGE - RAMONAGES
PLOMBERIE - SANITAIRE - ZINGUERIE - CORNICHES ALU**

État civil

Du 1er décembre 2023 au 30 novembre 2024

Naissances

- **Eloïse, Béatrice, Sandrine MUZIOLEK**
4 décembre 2023
- **Andy CHHUON**
28 décembre 2023
- **Noah DUVERGER**
22 janvier 2024
- **Éléna, Leakena MARTINEZ**
23 janvier 2024
- **Margot BERGERON**
1^{er} février 2024
- **Gwenaëlle, Marguerite, Evelyne FERNANDES**
16 février 2024
- **Alba, Cathaleya LASSALLE**
8 avril 2024
- **Ezio, Maxime DALLERY**
5 juillet 2024
- **Matteo, Christian, Philippe GOURGAUD**
11 août 2024
- **Giovanni FERRARA**
15 septembre 2024
- **Inès REYNARD**
29 septembre 2024
- **Ambre, Mélina VENET**
9 novembre 2024
- **Nino DUMAS**
11 novembre 2024
- **Sabah BASSINET AHMAD**
21 novembre 2024



Mariages

- **Amandine, Isabelle, Christiane GUILLOT et Romain CHARRAS**
2 décembre 2023
- **Fabien MARTINELLI et Audrey SINARDET**
1 juin 2024
- **Anaïs, Fadoua SABIB et Mickaël, Maurice, Christian REYNARD**
13 juillet 2024
- **Maxime, René, Roger FORTECOËFFE et Fanny LIEVRE**
7 septembre 2024
- **Damien, Denis, André FORTUNIER et Anne-Laure, Marie CHAPOULAUD**
28 septembre 2024



Décès

- **PONCHON Marius, Jean, François**
4 décembre 2023
- **MICHEL Jean, Pierre**
22 janvier 2024
- **FAVERJON Pierre, Paul, Joseph**
12 février 2024
- **BANDELIER René, Willy**
16 mars 2024
- **LEFRANC Joël, Jean, Yves**
22 mars 2024
- **MICHOT France**
18 avril 2024
- **BEILLAT Françoise, veuve HARLOT**
19 mai 2024
- **MIAL Jean, Paul, Benoît, Henri**
15 juin 2024
- **KURPYNA Marie, veuve MICHEL**
26 juin 2024
- **CEYTE Serge, Louis, Adrien**
29 juillet 2024
- **MOUTIN Antoine**
26 août 2024
- **VIAL Bruno, Christian, Marie**
22 novembre 2024

■ Commémorations

8 mai

Comme chaque année, la cérémonie s'est déroulée sur le parvis de l'église devant le monument aux morts avec les anciens combattants, le maire et les élus auxquels s'étaient joints les enfants du conseil municipal des jeunes et leurs parents, toujours présents.



11 novembre

De même le 11 novembre où, en présence de la gendarmerie, la cérémonie s'est déroulée également avec la présence des enfants du conseil qui ont participé à la dépose des fleurs devant le monument des anciens combattants.





**Bénéficiez
de 10%
de remise
sur présentation
de ce coupon**

COLLECTIVITÉS, ENTREPRISES, PARTICULIERS

**Achetez vos matériaux,
au plus près de chez vous,
au plus près de vos chantiers**

- **Vente de matériaux :** sables, graviers, granulats de couleur, enrobés, émulsions... en vrac ou conditionnés. Livraison possible, nous consulter.
- **Production, recyclage et négoce de matériaux :** gravillons et gabions colorés, enrobé à froid Compomac®.

POUR + D'INFO, CONTACTEZ-NOUS
TPCF : ZAC des Bergères - 199, rue de la Sauveté - 42210 Montrond-les-Bains
Tél. : 04 77 33 29 26 - Mail : tpcf4243@colas.com
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 17H ET LE SAMEDI DE 7H À 12H SUR RDV

TPCF

POMPES FUNÈRES MAZET



2 CHAMBRES FUNÉRAIRES

15% Adhérents FNACA St Galmier et Montbrison

MONTBRISON
1 rue des Jacquins
04 77 58 30 38

ST GALMIER
31B route de Cuzieu
04 77 94 91 23

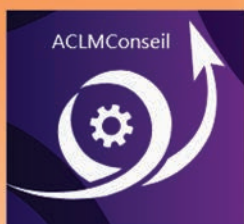
Ramassage des déchets sur la commune

1 journée ramassage des déchets a été organisée, à l'initiative de la CCFE

A l'appel de cette journée, de nombreux habitants ont répondu présent et avec les élus ils ont parcouru la commune afin de ramasser tous les débris laissés par des personnes indécates.

En effet, protéger la planète devrait être une priorité pour tous et nous espérons qu'au fil des années, la récolte sera moins importante.

Un grand merci à toutes les personnes présentes.



POUR CHAQUE BESOIN UNE SOLUTION !

TPE, PME, vous avez besoin de mettre en place un **système de management** ou de le faire vivre mais vous n'avez pas les ressources humaines nécessaire ?

Conseil, temps partagé, formation, ACLM Conseil vous propose un accompagnement adapté à vos besoins en qualité, sécurité ou environnement (ISO 9001, EN 9100, ISO 14001, ISO 45001, ...)

Elaboration de votre **document unique** d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Christelle MORCLETTE - 06 11 59 19 76 - christelle.morcrette@aclmconseil.fr

640 rue des Rotys - 42210 SAINT ANDRE LE PUY

■ Dégradation et incivilités



Nous avons pu constater encore cette année des incivilités sur la commune.

- La porte d'un local communal a été forcé
- Le grillage des terrains de tennis a été découpé pour entrer.
- Au niveau de l'aire de jeux des enfants le portillon a été forcé.
- Vestiaire du Foot : 1 vitre a été brisée.

Sans parler des dépôts sauvages : Nous avons découvert une cuve de fioul déposée sur un chemin.

D'autre part, les containers ne sont pas là pour tout. Aussi nous constatons souvent des dépôts de déchets non prévus pour ceux-ci, posés à côté.

Dès l'instant où vous chargez dans vos véhicules il est préférable d'emmener ceux-ci à la déchetterie.

Il est à noter également :

- de ne pas laisser les poubelles trainer sur les trottoirs plus d'un jour après le ramassage afin de faciliter le passage des piétons, poussettes, facteurs...
- de tailler, au ras de vos clôtures, toutes les haies afin de ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs et voie publique.

Nous vous remercions par avance dans l'intérêt de tous.



BRICOMARCHÉ
MAISON - JARDIN

3 Zone Commerciale Les Vernes - 42110 CIVIENS FEURS
04 69 05 51 15 - www.bricomarche.com



NOALLY
électricité générale

Courants Forts et Faibles
Climatisation – Aérothermie

Z.I. Montalègre – Rue Claude Brosse
42140 CHAZELLES SUR LYON
Tél. 04 77 54 93 78
Mail : contact@noally.fr



Berne
PARCS ET JARDINS

Créateur d'extérieurs
Entreprise locale à votre service

TERRASSES

AMÉNAGEMENT DE VILLAS

ENTRETIEN DE JARDIN

CRÉATION DE PISCINES

ÉLAGAGE / ABATTAGE

614 Route de Saint Etienne
42210 MONTROND LES BAINS - 04 77 02 45 84
www.berneparcsjardins.fr
berneparcsjardins@gmail.com

f i

■ Comité des fêtes

Un Comité qui fait du lien,
un comité qui fait du bien !



Présidente, Sophie ROUSSON
Vice-président, Lionel VIAL
Trésorière, Nathalie VENET
Trésorier adjoint,
Stéphane DEMAIL
Secrétaire, Jacques BONNIER



Le bureau du Comité des Fêtes est actuellement composé de **5 membres** qui peuvent aussi compter sur **le soutien et l'enthousiasme d'une dizaine de membres actifs**, et qui vous accueilleront avec plaisir si vous souhaitez nous rejoindre !

Cette année, le Comité des Fêtes a réaffirmé sa volonté d'être un point de ralliement sur la commune. Si les manifestations ne sont pas encore aussi nombreuses que nous le souhaiterions, elles sont par contre l'occasion de réunir les personnes et les associations.

Ainsi, l'année 2024 a débuté avec la 3e édition de la **St-Patrick** le vendredi 15 mars. Ce fut l'occasion pour le « Groupe du Mercredi », groupe de musique du collège St-Pierre de Montrond composé de collégiens et lycéens, de faire sa première scène en 1e partie de soirée. « Just'Ensemble » prenait ensuite le relais avec les magnifiques voix de Mégan et Emilie qui ont interprété des chansons, des années 80 à nos jours, et c'est JP Melay qui enchaînait ensuite avec la sono pour terminer sur une soirée dansante.

Nous étions évidemment présents lors de **St-André en Fête**, le week-end du 21 au 23 juin. La grande nouveauté cette année pour la fête du village, était le rôle de coordinateur du Comité des Fêtes. En effet, rien n'a changé dans la formule... Il s'agit toujours d'une fête collaborative dans laquelle chaque association prend plus ou moins part en fonction des moyens techniques et humains dont elle dispose et les bénéfices sont ensuite partagés entre les différentes associations qui participent. Le Comité des Fêtes organise toujours la paëlla du samedi soir mais nous avons cette année repris le flambeau de la mairie et géré en plus l'organisation générale. Ce fut une belle fête et il y en avait pour tous les goûts : kermesse et balade à vélo pour les petits, bal et initiation à la bachata pour les danseurs, diffusion du match le vendredi pour les sportifs... sans oublier paëlla et soupe



aux choux pour les gourmands et bien évidemment manèges et feu d'artifice de la mairie pour petits et grands ! Les Classards ont aussi animé la fête et nous ont régalez de leurs brioches au rythme des sifflets ! Bref, un moment agréable de partage et de bonne humeur !

Le Marché de Noël est devenu un autre temps fort sur la commune. Le partenariat mis en place avec le Sou des écoles est un vrai atout pour mutualiser les personnes et le matériel mais aussi pour faire du lien sur notre commune, point qui nous tient particulièrement à cœur.

■ Les dates à retenir pour 2025 :

- > **Vendredi 21 mars** - nouvelle édition de la St-Patrick. Cette année, venez vous ambrancer avec l'excellent groupe de rock celtique Kalänn !
- > **Le week-end du 20 au 22 juin** - St-André-en-Fête, notre fête du village
- > **Samedi 6 décembre** : marché de Noël

Notre volonté de faire vivre la commune est vive, mais ce n'est qu'avec vous qu'elle peut se réaliser aussi nous comptons sur votre soutien !

La Ferme des Délices Foréziens

Chemin des sermages - ST-CYR-LES-VIGNES (Loire 42)
Tél. 04 77 94 62 04 / www.lafermedesdelicesforeziens.com



Glacier artisanal / Visite et animation de la ferme / Gîte
Labyrinthe de maïs / Lasergame / Escape Game / Swincar



Producteur de géraniums
et plantes à massifs

RN 82 - 42110 Feurs

Tél. 04 77 26 40 27 - Fax 04 77 26 58 47

e.mail gaec-sables@wanadoo.fr



■ Classards

Depuis 2023, les Classards Andréens se remobilisent afin d'apporter une dynamique pour et par les jeunes au sein de la commune, de se retrouver dans une ambiance festive avant l'entrée dans la vie adulte. Le choix a été fait de regrouper les jeunes de 17, 18 et 19 ans et chaque année, de nouvelles recrues viennent remplacer les sortants et apprendre aux côtés de leurs aînés les joies de la vie associative.

Présents aux côtés du Sou des écoles et du Comité des fêtes lors du marché de Noël, dès 2023 et à nouveau en 2024, nous avons aussi organisé une vente de crêpes lors du carnaval. Mais c'est surtout pour la fête du village que les Classards jouent pleinement leur rôle avec la vente de brioches et pour animer le week-end, au rythme des sifflets, et sur la piste de danse.

Nous remercions la mairie et les autres associations de nous permettre de vivre ces bons moments et de grandir à leurs côtés mais également tous les habitants qui nous soutiennent et qui nous ont ouvert les portes avec le sourire pour la distribution des brioches !

Tu as entre 17 et 19 ans. Tu as habité ou tu habites aujourd'hui à St-André, viens rejoindre le groupe des Classards, l'occasion de revoir tes vieux copains de maternelle/primaire ou de t'en faire des nouveaux. Pour faire revivre les traditions à St-André... Pour que les habitants se régalent en famille... Pour mieux nous connaître et recommencer l'année prochaine... Pour partager ensuite de bons moments ensemble avec la cagnotte récoltée !

Alors rejoins -nous !

Instagram : classard_andreen

Mail : classards.andreens@gmail.com

Nos principes sont simples : joie, bonne humeur, et surtout, ne jamais manquer une occasion de faire la fête !



PHILIPPE BERNARD OPTICIEN

OPTICIEN DIPLOMÉ

BERNARD MAXIME
PBERNARD2@ORANGE.FR

1 AVENUE DE LA ROUTE BLEUE
42210 MONTROND LES BAINS

04.77.83.73.37

■ Sou des écoles

Le Sou des Écoles œuvre pour nos enfants. Ils sont l'avenir, soyons là pour eux !

Association composée de parents bénévoles, le Sou des Écoles se mobilise pour les enfants de l'École des Prés en Bulle, pour le financement de sorties scolaires, de matériel, d'abonnements...

Cette année encore, le bureau et les bénévoles sont restés actifs et ont su proposer diverses actions tels que : la vente de sapins, le spectacle de Noël présenté aux enfants au sein de l'école, le marché de Noël en partenariat avec le Comité des Fêtes, le carnaval et la vente de plants de fleurs/légumes.

La saison a été marquée par une nouveauté: la Chasse aux Oeufs pour Pâques. Une manifestation pour faire plaisir aux enfants sous forme de chasse au trésor avec différents niveaux adaptés aux différents âges. A la clé, de délicieux chocolats de notre partenaire Podoandréen, Stephen MUNAR. Un moment apprécié de tous!

La kermesse de l'école a également ravi petits et grands et a permis d'ouvrir les festivités de la fête du village. Notre traditionnelle brocante a pu se dérouler en Octobre, avec de nombreux exposants et visiteurs. Cette dernière est la manifestation la plus importante de l'année, et nécessite un grand nombre de parents bénévoles. Cette aide précieuse tout au long du week-end allant des préparatifs, au parking, à la restauration ou encore au placement permet d'offrir une belle journée aux exposants

et visiteurs qui seront ravis de revenir les années suivantes ! Cet évènement, qui est chaque année une belle réussite, est l'action la plus lucrative et permet de répondre aux besoins matériels et culturels des enfants. Nous en profitons pour remercier chaleureusement tous les membres actifs présents le samedi pour les préparatifs, le dimanche dès 4h du matin, et ceux qui ont également aidé en amont, ainsi que tous nos partenaires !

En effet, le Sou des Écoles est un bureau composé de 8 membres, mais aussi et surtout une équipe de membres actifs, sans qui tous les projets ne pourraient voir le jour. Une équipe toujours active, dans la bonne humeur et la convivialité! Notre association fonctionne avec l'équipe enseignante, très impliquée dans nos manifestations, qui nous présente de beaux projets pour nos enfants pour le plus grand bonheur de tous. Et nous pouvons également toujours compter sur la municipalité, qui nous suit et nous soutient dans nos actions.



Le bureau du Sou des écoles:

Isabelle Guillaume

(Présidente),

Alexandrine Arduin

(Vice-Présidente),

Céline PIANELLI

(Trésorière),

Julien REYNAUD

(Vice-Trésorier),

Audrey FOUGEROUSE

(Secrétaire),

Aurélien GABRIEL-REGIS

(Vice-Secrétaire),

Mathieu DAMOND

(Vice-Secrétaire),

Amélie BRETEAU

(Vice-Secrétaire).



■ Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu gratuit d'accueil ; d'informations sur les modes de garde individuel du territoire (assistants maternels et gardes à domicile) ; et d'accompagnement pour les professionnels de l'accueil individuel, les parents et leurs enfants.

Le RPE a pour mission :

- > L'information des parents et professionnels de l'accueil individuel
- > L'accompagnement du parent dans son rôle d'employeur
- > L'accompagnement et l'aide à la professionnalisation des assistants maternels et gardes à domicile
- > L'organisation de temps d'éveil et de socialisation pour les 0-6 ans à destination des professionnels de l'accueil individuel et de leurs enfants en garde (ex : activités sensorielles, motricité, etc...)

À cet effet, Amélie PETITFRERE, Responsable du Relais Petite Enfance BRIN D'ÉVEIL vous accueille au Pôle Petite Enfance BULLES D'ENFANCE situé au 47 rue du Geyser à MONTROND LES BAINS.

Adresse mail : rpe.montrond@forez-est.fr
et téléphone : 04.82.74.01.18.

■ À noter :

Si le métier d'assistant maternel vous intéresse, il vous est possible de participer à une réunion d'informations sur les conditions d'exercice du métier (compétences requises, cadre professionnel, etc...). Pour ce faire, il vous suffit de contacter la PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Département de la LOIRE, au **04.77.96.56.05**. À partir de la dépose de votre dossier complet, comptez un trimestre pour débiter le métier.



Retour sur l'année 2024

Au sein de la commune de Saint André le Puy, les temps d'éveil à destination des assistants maternels et gardes à domicile accompagnés des enfants, sont prévus une fois par mois.

Ce rendez-vous mensuel est fréquenté par les professionnelles des communes de Saint André, Bellegarde en Forez et Montrond Les Bains.

Depuis le début de l'année 2024 le RPE a :

- > Organisé des sorties : visite de la ferme pédagogique ANIMECOW, motricité au parc de loisirs COM A LA RECRE...
- > Programmé des temps forts : matinées contes à la médiathèque de Montrond les Bains et de Saint André le Puy, spectacles à destination de la petite enfance organisés par la MJC de Montrond les Bains, un temps d'éveil partagé avec

le Relais Petite Enfance de St Galmier et plusieurs temps collectifs dans des parcs en extérieur...

- > Partagé des projets avec des RPE limitrophes : Création d'un raconte-tapis par des assistantes maternelles de St Galmier, Aveizieux et Bellegarde en Forez, soirée conviviale pour la Journée nationale des Assistantes Maternelles...



GUIVIBAT ingénierie

Bureaux d'études béton armé - génie civil

2 Bis rue Ennemonde Diard - ZAC des Murons
42160 ANDRÉZIEUX-BOUTHÉON

Tél : 04 77 54 95 17

E-mail : yoann.vialleton@guivibat.com

E-mail : rodolphe.guillarme@guivibat.com

AAA

A AA LF est une association en faveur des personnes porteuses de TSA (trouble du spectre de l'autisme) créée et gérée par des parents experts bénévoles.

Ses actions :

- > Rencontres et sensibilisation des familles et des professionnels
- > Activités adaptées pour les 7/15 ans pendant les vacances scolaires en partenariat avec la mairie de Saint André le Puy, le comité Loire sport adapté et le comité départemental d'escrime de la Loire



Pour nous contacter : aaaloireforez@gmail.com



**1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne**

*Forte de sa **nouvelle identité**,
l'ADMR est plus que jamais
un **mouvement mobilisé**
pour une **société plus solidaire**
et **plus inclusive** !*

ADMR

Facilitez-vous la vie, avec les services de l'ADMR !

- > Ménage, repassage
- > Garde d'enfants
- > Aide à la personne
- > Téléassistance

Une équipe de bénévoles à votre écoute.

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris.

C'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux !

Association ADMR

Les Vignes en Forez - 28 rue Coursière
42210 Bellegarde en Forez

04.77.54.80.71

mslesvignes@fede42.admr.org



Entreprise RAVIER ÉRIC
HORTICULTEUR
Ravier Éric et Martine
738 chemin des sables
St André le puy 42210
06.60.52.72.70



**SAS
VENET ET FILS
MACONNERIE**
BELLEGARDE EN FOREZ
MACONNERIE GENERALE - FACADES
NEUF ET RENOVATION

Association des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG)

Composition du bureau

Président : Paul MATHEVON

Trésorier : Jean René PITIOT

Secrétaire : Marc GOYET

Porte-drapeau : Marius COMMEAT

■ Activités de l'année 2024

En dehors de sa présence à différentes cérémonies commémoratives (8 mai, 11 novembre...), l'association a participé le :

- > 30 mai au Congrès Départemental des anciens combattants à Montbrison.
- > 11 juin à la journée bouliste de Roche Molière où notre équipe a terminé à une belle quatrième place.

Basket

La saison de Basket est bien repartie en Entente avec Boisset les Montrond pour les Seniors.

En ce début de saison 1 victoire et 2 défaites .

■ Plusieurs joueurs ont pu être recrutés :

- > Arthur MOUTON de Montrond les Bains
- > François CHUPIN
- > Clément LECOMTE
- > Yvan GRUET.

Deux joueurs, Sylvain et Mathis, nous ont quitté cette année.

> Le S.A.S Basket a, comme chaque année, organisé un voyage du 6 au 11 mai, en Espagne dans la charmante cité balnéaire de Playa de Aro sur la Costa Brava.

> Pour l'année prochaine il est prévu une Balade dans la région d'Istrie en Croatie du 5 au 10 mai 2025.

> La soirée du Basket est prévue le Samedi 25 Janvier 2025

Pour tout renseignement : Patrick DEMMELBAUER 06 15 92 32 27



Plomberie - Chauffage
Salle de bain

sarl Lacassagne Rémy

42210 Saint André le Puy - Tél : 06 34 63 44 58

lacassagneremy@gmail.com

■ Dansez à St-André

Une association dansante et souriante....

■ La bachata... c'est quoi ?

C'est une danse latino, qui se pratique sur un rythme entraînant, doux ou plus rapide selon les chansons. Nous avons un professeur de danses latines qui est à l'écoute, très pédagogue et marrant à la fois, il a su, sur notre première année emmener les adhérents de notre association au niveau supérieur en une seule année de cours, il a su nous montrer ses compétences et son amour pour la bachata !



Cette première année a eu un beau succès avec une équipe souriante, et assidue aux cours. L'ambiance conviviale que nous cherchions a été instantanée, les adhérents sont devenus pour la plupart amis, et tous ont très bien évolué tout en s'amusant ! De beaux moments de partages ont été vécus, alors nous renouvelons cette expérience magique qui se crée sur cette deuxième année avec cette fois deux cours. Nous avons ouvert un cours supplémentaire pour accueillir au mieux nos danseuses et danseurs, et les répartir dans deux groupes en fonction du niveau de chacun, tout cela dans le but de leur faire aimer cette merveilleuse danse au rythme délicat. Notre idée première est de vous faire apprécier la bachata et leurs danses voisines (comme la kizomba et la salsa lors de différents stages certains dimanches de l'année), pour le temps d'une heure se libérer la tête, et pourquoi pas acquérir les

bases et les passes de cette danse pour les reproduire lors de différentes soirées latinos ou entre amis...

J'en profite pour remercier les adhérents de l'année dernière qui viennent donner un coup de main pour les cours débutants, qui aident aux inscriptions et à l'installation, sans leur aide précieuse et leur amitié toute ceci n'aurait pas lieu !!

Cette année, nous sommes complets (environ 80 inscriptions réparties sur 2 cours, merci à toutes et tous !), mais si pour la saison 2025-2026, vous souhaitez vivre un moment dansant, convivial et souriant, voici les informations pour nous rejoindre... et...une surprise vous attends pour la prochaine saison... ! « Dansez à St-André » ne cessera d'évoluer pour votre plus grand plaisir...

Chaque lundi (sauf vacances scolaires) dans la salle Roger Eyraud :

Cours débutant de 19h30 à 20h30

Cours intermédiaire de 20h30 à 21h30

Vous pouvez contacter les membres du bureau ici :

Martorell Aurélie, présidente 07 83 18 80 69

Martorell Liliane, trésorière 06 95 31 30 62



Des roches dures de qualité

- | | | | |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------|----------------------|
| • SABLES | • GRAVILLONS SABLEUX POUR BÉTONS | • ENROCHEMENTS | • POUZZOLANE |
| • SABLE À BÉTONS | • GRAVES | • SABLES ET GORRES DE COULEUR | • SEL DE DÉNEIGEMENT |
| • SABLES JEU DE BOULES | • PIERRES CASSÉES | • GRAVILLONS DE COULEUR | • TERRE VÉGÉTALE |
| | | | • ENROBÉ À FROID |

Impasse de la gare (chez Goléo) **42110 FEURS**

du lundi au vendredi de 8h à 12h et 13h30 à 17h

Tél. 06 85 21 79 30 - delage@carrieresdelaloire.com - www.carrieresdelaloire.com

■ Don du sang

L'association des donneurs de sang de Montrond et communes environnantes organise avec l'aide de l'EFS Quatre collectes par an.

Le bilan des collectes pour l'année 2024 est de : 577 donneurs et 27 nouveaux. Notre mission est donc de sensibiliser, informer et promouvoir.

Nous avons pu dans ce sens intervenir dans deux classes de CM1 et CM2 de St-André Le Puy.

■ Calendrier des collectes 2025 :

9h-12h et 16h-19h.

> Jeudi 13 Février 2025 Stade Chavanne

> Mardi 6 Mai 2025 Stade Chavanne
> Jeudi 31 Juillet 2025 aux Forèziales
> Mardi 14 Octobre 2025 Stade Chavanne

> La brocante aura lieu le Dimanche 8 Juin 2025 à Montrond place de la République.

L'assemblée générale se tiendra le Jeudi 6 Février 2025 à 20h à La salle communale de St-André Le Puy.

Nous remercions la municipalité pour la mise à disposition de ses locaux et la publication de cet article dans son bulletin municipal afin de faire connaître notre action en faveur du don de sang.

Partager votre pouvoir
donner votre sang.



■ Gym volontaire

L'association Gym volontaire a débuté les cours le mercredi 11 septembre 2024, avec de nombreuses nouvelles adhérentes. Notre association compte cette année une vingtaine de participantes toutes motivées, sous le signe du plaisir, de l'envie et toujours en musique diverses et variées.

Comme chaque année, Martine Boissonnard assure les cours le mercredi de 20h à 21h15, sauf en période de vacances scolaires. Martine propose des séances avec ou sans matériel, toutes différentes d'une semaine à l'autre. Notre coach Martine, nous propose des cours pour travailler l'équilibre, la souplesse, et du renforcement musculaire. L'association propose aussi des moments conviviaux comme la galette des rois ou lors de l'assemblée générale de fin d'année avec une marche suivie d'un bon petit restaurant.

Bouger ensemble, est un art de se faire plaisir et toujours dans la bonne humeur !

Pour plus d'informations, vous pouvez nous joindre soit par mail à gymstandre@gmail.com ou contacter les membres du bureau :

Séverine PIN Présidente 07.81.55.51.70

Blandine BOUCHET Secrétaire 06.33.52.21.42

Bien cordialement
Le bureau de l'Association Gym volontaire



■ Paroisse St-Joseph des bords de Loire

La Paroisse Saint-Joseph-des-bords-de-Loire, c'est avant tout de nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour se mettre au service des habitants.

Sans eux, la paroisse ne pourrait pas vivre. Merci à eux. Une paroisse ne vit pas pour elle-même, mais pour les autres. Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Père Patrick Frenay

Maison Paroissiale,

145 Rue de l'église- 42210 Montrond les Bains

Ouvert tous les matins de semaine,
samedi compris, de 9h à 11h30

Tél : 04 77 54 41 26 - pnmontrond@gmail.com

CAVE SAINT-FLORENT

vins, bière pression, toutes boissons

particuliers, associations, | 307 Avenue des Farges
cadeaux d'entreprise | 42 210 Bellegarde en Forez

TI : 04 77 54 89 34
06 61 69 83 68

Loisirs et Voyages

Le concours de belote du 7 décembre 2023, dans une ambiance bien sympathique, 62 doublettes se sont affrontées, pendant 3 parties. La victoire revient à Chantal et Joël de Saint André.



Le voyage de cette année s'est déroulé en Italie région l'Emilie-Romagne. 40 personnes ont participé.

Les points forts du voyage

La galerie Ferrari, avec de nombreuses voitures de courses mais également de très belles grosses cylindrées.

Parme, visite d'une fromagerie où est fabriqué le parmesan Reggiano. Visite d'une fabrique du fameux jambon de Parme.

Bien-sûr dégustation des deux produits.

Malheureusement, nous n'avons pas pu visiter la ville à cause de fortes pluies.

Bologne avec ses 37 km d'arcades et ses tours penchées

Crémone la ville de la musique où nous avons rencontré un luthier français qui nous a expliqué les différentes opérations pour la fabrication d'un violon.

■ Programmes 2025

Voyage en cours de négociations. Il se fera au mois de Juin en France

Concours de belote le jeudi 4 décembre

Pour plus d'informations :

André GIRAUD Tél: 04 77 54 86 69 -06 26 04 66 39



PROFESSIONNELS & PARTICULIERS



CHOMAT

ARROSAGE AUTOMATIQUE
IRRIGATION AGRICOLE
FILTRATION
POMPAGE
FONTAINE
RESERVE D'EAU
TUBES & RACCORDS
MICRO STATION D'EPURATION

182 ROUTE DE BONSON    **04 77 52 30 66**
42170 ST JUST ST RAMBERT www.chomat-arrosage.fr



CRÉPET
POMPES FUNÈBRES
MARBRERIE

CHAMBRE FUNÉRAIRE MONTROND

04 77 35 61 41

■ Les Podo Andréens

Toute l'année nous organisons diverses marches le lundi; de 0 à 9 kms, de 9 à 12 kms et de 12 à 18 kms voir plus. A chacun son choix suivant ses conditions physiques, pas d'imposition et toujours dans la bonne humeur.

Des sorties extra, tel que cette année Les Châteaux de la Loire sur 7 jours courant mai, une partie de remontée de la Loire au mont Gerbier de jonc; l'Ardèche début septembre sur 4 jours avec nos amis Les Boutières Club Ardéchois de Cheylard; fin septembre une partie du chemin de St Jacques au départ de Larrasona jusqu'à Nogaro soit environ 210 kms en 9 étapes.

Pour 2025 nous avons déjà en pré organisation la fin de la remontée de la Loire jusqu'au mont Gerbier de Jonc; la Bretagne sur 8 jours (Brest, le

Conquet, St thegonnec, Presqu'île de Crozon Pointe de Van, Douarnenez, St-Guérolé et j'en passe); nous invitons nos amis Ardechois courant mai sur 4 jours, en septembre un autre tronçon de St Jacques de Compostel.

Vous pouvez nous contacter au 0698693243 ou sur notre site: les-podoandreens.fr.

Le Président
Christian Thoquenne



SAS GOURGAUD Père et Fils

Saint André le Puy - 04 77 54 82 81



A votre service
depuis
1980



Paysagiste - Création de jardins
Aménagement de Villa

Terrassement - Viabilisation - Piscine
Assainissement Non Collectif - Puits

■ Association Vie Libre

L'association est reconnue d'utilité publique d'éducation populaire et de jeunesse.
 Nous avons toujours nos permanences à Montrond les Bains les 3ème Vendredi du mois.
 Nous organisons des loisirs pêche, pétanque, champignons etc...
 Nous restons à votre disposition si vous-même, un membre de votre famille ou amis ont un problème avec ce fléau qu'est l'ALCOOL.

N'hésitez pas à nous contacter.
 Alors vivons heureux et sans ALCOOL
 Prenez soin de vous et nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2025

Jeannette et Jean Pierre LANGE
Tél : 04 77 54 56 33 ou 06 70 38 89 75

■ S.A.S. TENNIS

Avec les inscriptions de cette saison (loisir et compétition) qui viennent de commencer on peut compter 25 adhérents dont 12 jeunes, plus les adhérents loisirs qui viendront s'inscrire au fil de la saison.
 Depuis début octobre, les entraînements ont repris et sont dispensés le samedi matin pour les enfants par Mattéo BRIGNONE initiateur.
 Les adultes, dames et hommes viennent s'entraîner le jeudi soir de 19 h à 22 h.
 A partir de cette saison, les adhérents ayant une carte pour les courts extérieurs et ayant une licence du club auront la possibilité de jouer dans la salle, certains soirs de la semaine.
 Pas de compétition pour cette saison 2023/2024 qui vient de s'écouler.
 Pour la saison 2024/2025, le club n'aura pas d'équipe en compétition, nous espérons une reprise pour la saison 25/26.
 Les enfants et les adultes peuvent s'inscrire directement auprès des clubs qui ont prévus d'organiser des tournois.

■ Manifestations

Grace à une situation plus clémente sur l'année 2023/2024, nous avons pu organiser quelques manifestations (soirée pour les licenciés le 26 janvier avec l'AG, participation à la fête de St-André du 22 juin, journée des familles).

Nous prévoyons pour la saison 2024/2025 les manifestations suivantes :

- > Galette des rois
- > Fête du village
- > Fête du club, Tournoi des familles
- > Soirée fruits de mer

Nous vous rappelons que l'assemblée générale se tiendra le 6 décembre 2024 à la salle des associations suivi de la soirée fruits de mer.

Nous remercions la municipalité pour son soutien financier qui permet de maintenir notre bonne situation financière.



Président :
 Guy BRUYASSIER ;
Vice-président Jean Paul
 VERCHERY
Secrétaire : Denis
 PAQUIER,
Secrétaire adjointe :
 Virginie HENRIROUX
 et Valérie VIALETTE

Trésorier :
 Hervé GIRAUD
Intendance :
 Pascale VERCHERY
Initiateur :
 Mattéo BRIGNONE

Si vous souhaitez nous rejoindre et passer d'agréables journées :

Contactez-nous au 06 79 84 14 20
 ou par mail sastennis42@gmail.com.

Nous vous souhaitons à vous et vos familles une bonne et heureuse année 2025 et une amélioration sur notre activité.



■ Informations Municipales

Passeport biométrique

Il a une durée de validité de 10 ans. Ce nouveau procédé assure la protection de l'identité des citoyens et permet la lutte contre les fraudes documentaires.

Pièces à fournir :

- Formulaire à remplir sur internet : <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>
- Copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois ou carte d'identité sécurisée en cours de validité
- 2 photos d'identité de face, récentes, identiques, non séparées (3.5 x 4.5 cm)
- Pièce justificative de domicile de moins de 3 mois
- Timbre fiscal de : 86 € pour les majeurs, 42 € pour les enfants de + de 15 ans, 17 € pour les - de 15 ans.
- Carte d'identité du parent demandeur pour les mineurs
- Livret de famille
- Le cas échéant, l'ancien passeport.

L'intéressé doit être présent au moment de la demande et du retrait du passeport puisque prise d'empreintes obligatoire y compris pour les enfants (+ de 7 ans)



PACS

La loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle (publiée au JORF n° 269 du 19 novembre 2016) modifie les dispositions relatives au pacte civil de solidarité (PACS)

A compter du 1^{er} novembre 2017, la gestion des PACS ne sera plus assurée par les greffes des tribunaux d'instance, mais sera désormais assurée en Mairie par les officiers de l'état civil.

Pour des raisons d'organisation et de confidentialité, cette démarche devra s'effectuer sur rendez-vous. Les documents administratifs à remplir par les demandeurs sont téléchargeables sur notre site (www.mairie-saintandrelepuys.fr)

Doivent être présentés, les originaux de l'ensemble des documents et des pièces justificatives.

Pour tout renseignement, veuillez-vous adresser au secrétariat de Mairie : 04.77.54.40.24

Carte nationale d'identité

La carte d'identité est obligatoire pour toute sortie du territoire. Sa délivrance et son renouvellement demeurent gratuits.

Le nouveau modèle émis depuis août 2021 (format carte bancaire) est valable 10 ans. Toutefois, les anciennes cartes émises entre janvier 2007 et fin décembre 2013 sont prolongées de 5 ans, sans démarche, rendant leur validité à 15 ans. En cas de non présentation de la carte nationale d'identité en vue de son renouvellement (perte ou vol), celui-ci est soumis à un droit de timbre fiscal de 25 €.

Pièces à fournir :

- Formulaire à remplir sur internet <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Lors d'une première demande :

- Copie intégrale acte de naissance
- A demander à la mairie du lieu de naissance, si vous êtes né en France ou au service central de l'état civil, si vous êtes né à l'étranger (Nantes)

Lors d'un renouvellement :

- Photocopie de la carte d'identité
- 2 photos d'identité de face, récentes, identiques, non séparées (3.5 x 4.5 cm)
- Pièce justificative de domicile de moins de 3 mois
- Le cas échéant : document prouvant la nationalité française.

En cas de changement de nom : acte de mariage ou jugement de divorce.

La présence du demandeur est nécessaire (adultes et enfants)

Seulement quelques mairies sont habilitées à procéder à la délivrance du passeport et de la carte d'identité (pour notre secteur par ex : Montrond-Les-Bains, Veauche, St Galmier, Montbrison, Feurs,...) La liste complète des communes concernées est disponible en mairie.

Recensement militaire

Le recensement est obligatoire à 16 ans pour les filles et garçons. Les jeunes doivent se présenter à la Mairie de leur domicile le mois de leur anniversaire, muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. À la suite de cette démarche est remise une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription à divers concours et examens (permis de conduire...). Cette démarche facilitera également l'inscription sur les listes électorales.





Changement de nom

Depuis le 1er juillet 2022, toute personne majeure peut changer de nom de famille simplement, en prenant, par substitution ou en ajoutant au nom de famille actuel, le nom du parent qui ne lui a pas été transmis à la naissance et en déclarant son choix par formulaire à la mairie de son domicile ou de son lieu de naissance.

Cette procédure, introduite dans le Code civil par la loi du 2 mars 2022 relative au choix du nom issu de la filiation, sera possible une fois dans sa vie. Un parent pourra aussi ajouter son nom, à titre d'usage, à celui de son enfant, en informant l'autre parent. Si l'enfant a plus de 13 ans, l'accord de celui-ci sera nécessaire. Plus d'informations en Mairie et sur : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F36379>

Permis de conduire Certificat d'immatriculation

L'ouverture des centres d'expertise et de ressources titres (CERT) « permis de conduire » et « certificat d'immatriculation des véhicules » sur l'ensemble du territoire le 6 novembre 2017 ainsi que le déploiement des télé-procédures pour ces titres marquent l'entrée du « plan préfecture nouvelle génération » dans sa dernière phase.

Ainsi, depuis le 2 novembre 2017, les services de la sous-préfecture chargés de la délivrance des certificats d'immatriculation sont définitivement fermés. Un serveur vocal interactif national, outil d'assistance téléphonique à l'usager a été mis en place depuis le 16 octobre 2017, afin d'apporter des réponses aux questions les plus fréquemment posées pour les certificats d'immatriculation, les permis de conduire, les cartes nationales d'identité, les passeports. Il est accessible aux usagers via un numéro national unique : 34 00.

Les usagers pourront également effectuer leur démarche en ligne sur le site www.ants.gouv.fr ou à l'aide du point numérique situé à l'entrée au rez-de-chaussée de la sous-préfecture de Montbrison aux heures habituelles d'ouverture.



Fichier listes électorales

Nouveaux arrivants sur la commune... Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en Mairie ou en ligne sur www.service-public.fr : « Demande d'inscription sur les listes électorales » Lien : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales et de voter la même année. Il faut toutefois respecter une date limite d'inscription (en fonction de la date d'élection : inscription possible au + tard le 6ème vendredi avant l'élection).

Par ailleurs, toute personne ayant constaté une anomalie sur sa carte électorale est priée de se présenter en Mairie munie de sa carte d'électeur, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de mettre à jour le fichier électoral.

Droits et démarches

Défenseur des droits : Vous pensez que vos droits n'ont pas été respectés ?

Les équipes du Défenseur des droits vous accompagnent gratuitement : <https://www.defenseurdesdroits.fr/>

- Allo service public « 3939 » (prix d'une communication locale à partir d'un poste fixe)
- Sur internet, pour toutes questions ou informations sur vos démarches administratives :

Site officiel de l'administration française <https://www.service-public.fr>

Conciliateur de justice

Un conflit ? un désaccord ? Une solution gratuite, rapide et efficace : le conciliateur de justice.

Il se tient à votre disposition en mairie de Saint-André-Le-Puy, sur rendez-vous. Mairie : 04 77 54 40 24

Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD)



Des permanences gratuites de juristes assurent une information et une orientation vers les différents professionnels de la justice.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la Maison des permanences, 12 rue de la Préfecture à Montbrison : permanences les 2° et 4° mercredi du mois de 9 h à 12 h, sans rendez-vous. Tél : 04 77 58 04 55

Déchets toxiques

Les déchets toxiques doivent être déposés à la déchetterie.

Pour les déchets dangereux, tels que l'amiante (non acceptée par les déchetteries), s'adresser à la Communauté de Communes Forez-Est (04.77.28.29.38)



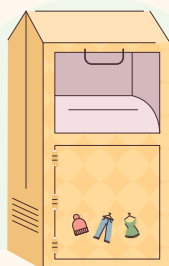
Déchets incinération

Il est rappelé que tout feu est strictement interdit. Les déchets végétaux issus de l'entretien des jardins privés sont assimilés à des déchets ménagers.

A ce titre, le règlement sanitaire départemental, dans son article 84, en interdit le brûlage à l'air libre. Ces produits doivent être déposés en déchetterie.

Le non respect de ce règlement vous expose à une contravention de 450 € (art. 131-13 du code pénal).

Conteneurs installés sur la commune



Conteneurs récupérateur de textiles :

Rue des Rivières - Parking cimetière

Conteneurs à verres :

Rue Georges Brassens
Rue Victor Hugo
Rue des Rivières
Rue Claude Debussy
Parking cimetière
Parking du stade



Déchetterie de Montrond les Bains

04.77.94.52.69

HORAIRES (valables pour les 5 déchetteries)

- Lundi : 14h00 - 17h30
 - Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h00 / 14h00 - 17h30
 - Samedi : 08h30 - 17h30 (sans interruption)
- Horaires appliqués tout au long de l'année.
Déchetteries fermées les jours fériés.

En qualité d'usager résidant sur la communauté de communes de Forez-Est, vous avez également accès aux 4 autres déchetteries du territoire :

- Déchetterie de Chazelles-sur-Lyon
- Déchetterie de Panissières (fermée les matins : mardi-mercredi-jeudi)
- Déchetterie de Feurs
- Déchetterie d'Epercieux-Saint-Paul

Écobuage (destiné aux agriculteurs exclusivement)

La période d'interdiction d'écobuage et de brûlage des rémanents est prévue du 1er juillet au 30 septembre de chaque année. En conséquence, aucune utilisation du feu par qui que ce soit n'est possible durant cette période à moins de 400 m des bois, forêts, plantations, reboisement, maquis et landes.

Pour les autres périodes, seuls les propriétaires ou ayant droit peuvent procéder à des incinérations de végétaux sur pied ou de rémanents du 1er mai au 30 juin et du 1er octobre au 28 février, à condition d'en faire la demande préalable en mairie, toutefois, une demande de dérogation devra également être présentée à la préfecture de la Loire.

Objets trouvés

La mairie récupère régulièrement de nombreux objets trouvés sur la commune.

Aussi, si vous êtes vous-mêmes en recherche d'objets égarés, n'hésitez pas à vous rendre au secrétariat de la mairie, vous y trouverez peut-être votre bonheur.





Bruit et voisinage

Par arrêté préfectoral du 08 septembre 1994, les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse...) sont autorisées comme suit :

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h

Les propriétaires d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne répétée et intempestive due aux aboiements.

Jets de nourriture et protection contre les animaux errants

Article 120 du règlement sanitaire départemental Il est interdit de jeter ou de déposer en tous lieux et établissements publics, jardins, parcs, bois, promenades, cimetière, etc.... des graines ou toutes nourritures susceptibles d'y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats et les pigeons.

La même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage, d'attirer les rongeurs ou de compromettre les parterres et plantations.

Peine d'amende prévue par l'article 131-13 du Code Pénal : 450 € à ce jour.



Déclaration de permis de détention d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories : chien de garde et de défense (2ème catégorie) et chien d'attaque (1ère catégorie). La détention d'un chien appartenant à ces 2 catégories est soumise à plusieurs condi-

tions : formation et attestation d'aptitude du propriétaire, permis de détention, souscription d'une assurance responsabilité civile, identification, évaluation comportementale du chien, etc.

La détention d'un chien de 1er ou 2e catégorie est soumise à la délivrance d'un permis de détention par le maire de votre commune de résidence.

Si votre chien a moins de 8 mois et n'a en conséquence pas encore fait l'objet de l'évaluation comportementale, il vous est délivré un permis provisoire valable jusqu'au 1 an de votre chien.

Après, il faudra redemander un permis de détention valable sans limitation de durée.

Une fois le permis accordé, votre chien devra en permanence être à jour de la vaccination contre la rage. Et vous devrez en permanence avoir une assurance garantissant votre responsabilité civile.

Si vous avez plusieurs chiens, une demande de permis doit être faite pour chaque chien.

Le permis est gratuit.

En cas de changement de commune de résidence, vous devez présenter votre permis de détention à la mairie de votre nouveau domicile. Le fait de ne pas détener de permis provisoire ou définitif de détention est passible d'une amende d'un montant maximal de 750 €.



Urbanisme

Il existe, à ce jour, plusieurs types de documents administratifs qui permettent de déclarer toute construction nouvelle ou rénovation. (Vous adresser en Mairie pour connaître le type de formulaire à compléter en fonction de votre demande)

En effet, toute construction nouvelle doit faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme sauf :

- Constructions d'une surface dont l'emprise au sol est inférieure à 5 m²
- Les murs inférieurs à 2 m de haut sauf clôtures régies par l'article R 421-12
- Les murs de soutènement
- Piscines inférieures à 10 m²
- Châssis et serres inférieurs à 1,80m de hauteur
- Implantations ayant un caractère temporaire (ex : pergola démontable)

TYPE DE DEMANDE	DELAÏ INSTRUCTION
DECLARATION PREALABLE	1 MOIS
PERMIS DE CONSTRUIRE : MAISON INDIVIDUELLE OU SES ANNEXES	2 MOIS
PERMIS AMENAGER	3 MOIS

Tout permis de construire dont la surface de plancher est supérieure à 150 m² doit être visé par un architecte.

Ceci est aussi valable dans le cas d'une extension de la surface d'habitation qui porterait celle-ci à plus de 150 m².

Depuis le 1er janvier 2022, nous pouvons recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme) sous forme électronique : www.e-permis.fr. Cette forme de dépôt des dossiers est fortement recommandée.

Cette opération de dématérialisation simplifie les démarches des usagers et améliore le traitement des demandes par les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs, services consultables) pour plus d'efficacité, de sérénité et de confort.

Plus d'infos sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-1>

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/permis-construire>

Une plateforme d'assistance au remplissage des dossiers est accessible au lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R52221>

(des fiches pratiques peuvent également être consultées).

Les règles d'urbanisme, sont décrites dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Différentes zones ont été délimitées sur notre commune. Il convient donc d'en prendre connaissance avant toutes démarches, soit en venant en Mairie, soit en les consultant sur notre site internet : www.mairie-saintandrelepuy.fr/rubriqueUrbanisme.

La loi ALLUR du 24 mars 2014 a engendré de multiples changements sur la réglementation des PLU, cela a modifié certains critères d'obligations de déclarations, de suppressions ou d'entrées en vigueur de nouvelles règles d'urbanisme. Pour toutes précisions complémentaires, veuillez-vous adresser en Mairie ou à la Communauté de Communes Forez-Est (Service Urbanisme à FEURS).

À noter :

Ravalements de façade :

ils sont soumis à déclaration préalable (délibération municipale du 11 septembre 2014) avec mise en place d'un nuancier pour les coloris autorisés.

Taxe d'aménagement :

À partir du 1er janvier 2015, les abris de jardin inférieurs à 20 m² bénéficieront d'une exonération de 50 % de la part communale (délibération municipale du 16 octobre 2014)

ARCHITECTE CONSEIL :

Le Département met à disposition des particuliers et des collectivités un service gratuit de conseil en architecture.

Vous voulez construire, agrandir, aménager, transformer ou rénover votre habitation...

Vous vous interrogez sur le choix de l'implantation, le choix des matériaux, la lecture des règles de construction, les intervenants bâtisseurs à solliciter...

Le Département missionne des architectes indépendants, pour vous orienter dans la définition de votre projet, le choix d'implantation, l'aménagement d'un espace de vie, l'adaptation à la perte d'autonomie ou l'insertion dans l'environnement immédiat. Ils peuvent également vous informer sur les techniques d'isolation efficaces, le choix des matériaux, ou encore vous guider dans les démarches administratives et les différentes étapes d'un projet de construction...

Pour prendre rendez-vous, contactez l'une des antennes de la Maison départementale de l'habitat et du logement (MDHL) :

MDHL Montbrison :

53, rue de la République :
04.77.96.56.66

MDHL Saint-Etienne :

20 A rue Balaÿ :
04.77.59.96.50

Plus d'information et dates de permanences sur :
loire.fr/architectes



■ GESTIONS SCOLAIRES

Un logiciel d'inscription des réservations en ligne permet la gestion de l'ensemble des prestations : Cantine/garderie/études.

Un identifiant et un mot de passe sont fournis à chaque famille (sur demande en Mairie) pour la gestion de leurs réservations. Pour tous renseignements, se présenter au secrétariat de Mairie.

Mail : enfance@saintandrelepuy.fr

■ CANTINE

Prix du repas : 3.90 €

Majoration du prix du repas en cas réservation hors délai : 7.80 €

Règlement intérieur, guide d'utilisation et menus visibles sur le portail famille.

■ GARDERIE

04.77.83.77.52

Horaires : Lundi - mardi - jeudi - vendredi de 7 h 20 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 30

Tarifs : 2.00 €/heure (de 16 h 30 à 18 h 30)
Toute heure entamée est dûe.

Forfait mensuel : 25.00 €
(applicable au-delà de 13 h de garde par mois)

Études surveillées
(de 16 h 30 à 17 h 30)

Tarifs : 2.00 €/heure

■ HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Rue Victor Hugo - 04.77.54.48.33

Lundi de 16 h à 18 h 30 / Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h / Vendredi de 15 h à 17 h Samedi de 09 h 30 à 11 h 30

Mail : mediatheque@saintandrelepuy.fr

■ SALLE DES FÊTES ROGER EYRAUD

Réservation et contrat en Mairie
04.77.54.40.24

Location habitants de la commune :

500 Euros (location vaisselle en sus : 50 €)

Location habitants extérieurs :

700 Euros (location vaisselle en sus : 100 €)

Conditions de location : signature d'un contrat de location avec dépôt d'un chèque de caution (1 500 €), attestation d'assurance obligatoire et photocopie pièce d'identité.

Renseignements complémentaires disponibles en mairie.

■ MAISON DE LA COMMUNE

Réservation et contrat en Mairie 04.77.54.40.24
Rue du Pont (ex bâtiment Manpower)

Conditions de location : pour association de Saint André le Puy : gratuit une fois par an.

Pour les particuliers habitants de Saint André :

90 € la journée du lundi au jeudi inclus - 200 € le week-end du vendredi au dimanche inclus.

Participation frais de chauffage du 1er novembre au 30 avril (30 € le week-end ou 10 € par journée d'occupation) - Renseignements en Mairie.

Conditions de location : signature d'un contrat de location avec dépôt d'un chèque de caution (500 €) attestation d'assurance obligatoire et photocopie pièce d'identité.



■ Questionnaire

Petit rappel, nous avons mis en place depuis la première année de notre mandature, **un questionnaire à remplir**.

Il est à télécharger sur le site de la mairie ou venir le chercher au secrétariat.

Il a pour but de vous envoyer des informations environ 1 fois par mois ou plus si info urgente.

Vos coordonnées nous permettraient également de vous joindre dans le cadre du plan communal de sauvegarde.

(en cas de problème sanitaire, climatique... Inondations, incendie, accident industriel, chimique, etc)



newsletter

Vous pouvez recevoir par mail notre lettre d'information en vous abonnant par mail :

communication@mairie-saintandrelepu.fr



QUESTIONNAIRE A REMPLIR ET RETOURNER EN MAIRIE

Nous avons pris l'engagement d'étendre les possibilités de participation directe des habitants de Saint André le Puy à la vie locale et dynamiser la citoyenneté. En conséquence nous vous proposons de vous adresser régulièrement des informations vous permettant de connaître l'avancée des dossiers en cours de mandature. Par ailleurs nous devons anticiper les événements importants ou les dangers imminents qui pourraient se produire dans la commune. La réactivité est bien souvent l'élément déterminant qui permet de préserver la population en cas de danger. Merci de consacrer quelques minutes de votre temps pour remplir le questionnaire que nous vous proposons ci dessous et qui nous permettra de créer un outil pour rester en lien avec vous.

Nom Prénom :

Adresse :

Nous avons le projet de mettre en place une communication instantanée sur la vie de la commune afin de vous tenir informés des avancées des dossiers en cours de mandature.

Si vous désirez recevoir par mail « La lettre d'information aux habitants » cochez la case concernée :

Oui ☐

Non ☐

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, si vous désirez être informés pour alerte en cas de problème (vigilance météo, risques naturels, technologiques.....) cochez la case concernée :

Oui ☐

Non ☐

Adresse mail :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Vos données sont privées et ne sont pas communiquées
CNIL Loi N°78-17 du 6/01/1978

Michèle ABERLENC
Adjointe Communication-Culture

Mail : comculture@saintandrelepu.fr
Tél : 06 82 48 28 50

SAINT ANDRÉ LE PUY

Suivez l'actualité de votre ville en temps réel avec l'application **illiwap**

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, etc... recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en seulement 3 étapes !

1

Téléchargez l'application illiwap sur l'App Store (iPhone) ou sur le Google Play (Android)



2

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application



3

Cliquez sur SUIVRE et recevez les informations de la commune directement sur votre smartphone

SUIVRE

illiwap, c'est l'app :
Pas d'envoi, pas de téléphone, aucune coordination, rien de tout ça !
Gratuit
Téléchargement gratuit et sans engagement



Suivez l'actualité de SAINT ANDRÉ LE PUY en temps réel avec l'application ILLIWAP !

Pour cela télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone.

Entrer la commune de « Saint-André-le-Puy » ou le code INSEE « 42200 » Cliquer sur Suivre et... vous voilà prêts à recevoir les notifications de la mairie !

L'office de tourisme Forez-Est à votre service !

FOREZ-EST
communauté
de communes



UNE NOUVELLE ÉDITION POUR « RANDONNEZ EN FOREZ-EST »

Le guide de randonnées pédestres de Forez-Est vient d'être réédité par l'office de tourisme. Cette nouvelle version comprend 68 circuits, soit plus de 850 km de sentiers. Parmi ceux-ci, les randonneurs trouveront des mises à jour et deux nouveautés majeures : l'ajout des parcours des trois boucles du GRP® Terre de Tisseurs en Forez et la refonte du sentier emblématique du Monorail. Neuf autres sentiers ont également été mis à jour par rapport à l'édition précédente. Les sentiers pédestres ont tous été rebalisés, pour être conforme aux normes nationales de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Une toute nouvelle carte des circuits VTT- FFC sur Forez-Est

L'office de tourisme vient de sortir une carte inédite des sentiers VTT du territoire. Cette nouvelle brochure paraît alors que Forez-Est vient d'obtenir le label "Site VTT-FFC®" attribué par la Fédération Française de Cyclisme. Une offre renforcée pour répondre à une demande toujours plus importante. 720 km de circuits balisés sur les 42

communes du territoire. Au total, 37 circuits de 5 à 38 km, avec différents niveaux de difficulté, sont proposés, dont des circuits adaptés aux Gravel bike et VTAE. Il s'agit de parcours variés entre plaine et collines s'adressant aussi bien à des vététistes confirmés qu'à un public plus familial.

Le Guide de randonnées pédestres et la Carte des circuits VTT-FFC sont en vente dans les bureaux d'information touristique de Forez-Est et en ligne sur : www.rendezvousenforez.com.



Et toujours des services tout au long de l'année dans nos bureaux de Chazelle-sur-Lyon, Feurs, Montrond-les- Bains et Panissières

• **Billetterie** : Les quatre bureaux d'information touristique proposent la vente de billets pour les saisons culturelles du terri-

toire (Scène en Forez, le Château du Rozier et le KFT à Feurs ; les Foréziales à Montrond-les-Bains ; l'Escale à Veauche ; le théâtre à Chazelles-sur-Lyon...) mais également pour les événements et spectacles ponctuels.

- **Boutique** : Vous retrouverez dans les quatre bureaux une boutique avec un large choix de produits liés au territoire : produits artisanaux, cartes cadeaux pour des sorties locales, chèques cadeaux pour les commerces de Feurs, guides de randonnées...
- **Visites** : L'office de tourisme Forez-Est organise des visites guidées pour découvrir le territoire. D'avril à novembre, de nombreuses visites variées (visites d'entreprises, visites patrimoniales, visites spéciales familles, balades à vélo...) sont programmées dans le cadre des Détours de Forez-Est.

Tous ces services sont à retrouver également sur : www.rendezvousenforez.com.

**Rendez
-vous
en FOREZ**

Accompagnement individuel et ateliers numériques



Service gratuit et ouvert à tous !

FOREZ-EST
communauté
de communes

Service gratuit sur réservation.

Le conseiller numérique vous aide à :

- 
-  Prendre en main un équipement informatique
 -  Naviguer sur internet
 -  Envoyer, recevoir et gérer ses courriels
 -  Installer et utiliser des applications utiles sur son smartip
 -  Stocker, ranger et partager ses contenus numériques
 -  Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
 -  Apprendre les bases du traitement de texte

Benjamin Corthouts
conseiller.numerique@forez-est.fr
06 02 55 82 03

Permanences dans les France Services :
Le **Jeudi** à Feurs et à Balbigny
Le **Vendredi** à Veauche, à Panissières et à Chazelles sur Lyon



CONSEILLER NUMÉRIQUE



FOREZ-EST
communauté
de communes

■ Collecte des déchets

Suite au renouvellement du marché public de gestion et de valorisation des déchets, la CC Forez-Est adapte progressivement le schéma de collecte à la configuration géographique de son territoire.

Sur la commune de Saint-André-le-Puy, tous les usagers seront desservis en porte-à-porte pour la collecte des ordures ménagères et du tri et bénéficieront de la même fréquence de ramassage. En effet, grâce à la multiplication des filières de tri, le ramassage des ordures ménagères s'effectuera tous les 15 jours pour la totalité de la commune. La réglementation ne nous autorise pas à descendre en dessous d'un passage du camion tous les 15 jours pour les ordures ménagères.

Voir calendrier de collecte 2025 p44

Des points d'apport volontaire sont répartis sur la commune

pour le verre et le textile.

La CC Forez-Est poursuit également sa stratégie de gestion des biodéchets qui s'avère être un succès. Sur la commune de Saint-André-le-Puy, la priorité est donnée au compostage.

La CC Forez-Est continue de proposer aux usagers des composteurs individuels à tarif préférentiel. Si vous possédez un peu de terrain, il s'agit de la solution la plus adaptée pour traiter les déchets alimentaires.

Pour vos déchets de jardin, pensez au broyage des végétaux et au mulching de la tonte.

Recycler, ça change vraiment les choses pour la planète ?

Oui, oui et oui : ressources naturelles préservées ou énergie économisée...

La preuve en chiffres.

A St-André-le-Puy, vous avez trié 77 tonnes de déchets recyclables et 41 tonnes de verre. C'est une matière première secondaire. Autant de ressources préservées. Votre geste de tri a permis de :

- Réduire l'effet de serre de 25 tonnes de CO₂. Soit l'équivalent de 218 355 kms en voiture
- Réduire la consommation d'énergie en économisant 527 780 MegaJoules. Soit l'équivalent de 81 200 jours de conso TV.

Des contrôles de qualité de tri sont effectués régulièrement sur le territoire de CC Forez-Est. Sur l'année 2024, votre commune a un taux d'erreur de tri de 22% sur les déchets recyclables (poubelle jaune). Les refus de tri coûtent très chers à la collectivité. En effet, ces erreurs sont écartées du circuit de traitement au centre de tri (Firminy) puis acheminés au centre des déchets ultimes (Roche-la-Molière) où une taxe d'Etat (TGAP) est appliquée en plus des coûts de traitement liés à l'enfouissement. Pour rappel, seuls les emballages doivent être jetés dans la poubelle jaune. Ces déchets doivent être mis en vrac (pas de sac) et sans les imbriquer (ne pas les mettre les uns dans les autres).

Les erreurs de tri dans la poubelle jaune les plus fréquentes sont :

- Les emballages en verre. Ces emballages sont à déposer dans un conteneur d'apport volontaire dédié au verre (retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur www.forez-est.fr).
- Le textile. Cette catégorie est à déposer dans les bornes de collecte textile disponible sur le territoire (retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur www.forez-est.fr).
- Les produits d'hygiène (couches, mouchoirs, alèses...). Ces déchets sont des déchets souillés et sont donc non recyclables. Ils doivent être déposés dans la poubelle verte.

Saint-André-le-Puy

CALENDRIER 2025

Trier
Collecter
Valoriser



FOREZ-EST
communauté
de communes

Les collectes EN PORTE À PORTE

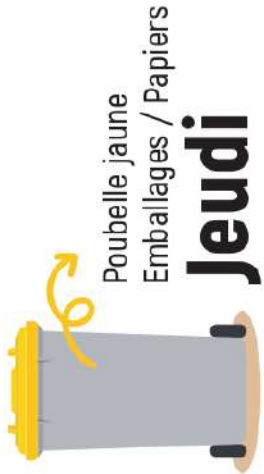


Poubelle à sortir
impérativement
la veille au soir.



Poubelle verte
Ordures ménagères

Judi



Poubelle jaune
Emballages / Papiers

Judi

« Je sors une poubelle chaque
semaine. J'alterne entre la
jaune et la verte, suivant les
calendriers ci-contre. »

JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
09	06	06	03	02*	12	10	07	04	02	13	11
23	20	20	17	15	26	24	21	18	16	27	26*
				29					30		

JAN.	FEV.	MAR.	AVR.	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEP.	OCT.	NOV.	DEC.
02	13	13	10	08	05	03	14	11	09	06	04
16	27	27	24	22	19	17	28	25	23	20	18
					31						

Attention : Collecte maintenue tous les jours fériés sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre où la collecte est décalée aux jours ouvrables suivants
 *Collecte exceptionnelle le **vendredi 2 mai** et le **vendredi 26 décembre**



CIVISME : HALTE AUX DÉPÔTS SAUVAGES AUX ABORDS DES BORNES OU DANS LES RUES !

Les collectes EN POINT D'APPORT COLLECTIF



Tous les points
d'apport collectif

- Verre
- Vêtements | Chaussures | Maroquinerie



géolocalisable sur



Une question
sur la collecte en porte à porte,
ou sur votre poubelle ?

04 77 28 29 38

dechets@forez-est.fr

MARBRERIE Laveille-Quet

MONTBRISON



Réalisation de tous
travaux funéraires.
Grand choix
de fleurs artificielles

24 Chemin de Chézieux - Zone Artisanale de Chézieux
42600 MONTBRISON - 04-77-58-28-48
Nouveau site internet : www.marbrerie-laveillequet.fr



Groupama
la vraie vie s'assure ici

**VOTRE AGENCE À
MONTROND-LES-BAINS**

**IMMEUBLE LE VIVALDI, 136 RUE ARISTIDE BRIAND
TÉL. 09 74 50 31 13***

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE - Caisse régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr - 69251 Lyon cedex 09 - 779 838 366 RCS Lyon.
*Prix d'un appel local à partir d'un fixe



LES JARDINS AUTHENTIQUES
PISCINES & PAYSAGES
VOTRE JARDIN MÉRITE UNE SIGNATURE

**LES JARDINS
AUTHENTIQUES**

PISCINES ET PAYSAGES

487 ROUTE DE VIALARY
42330 SAINT-GALMIER

04 77 54 08 37



- ✓ Un seul interlocuteur pour tous vos travaux
- ✓ Bureau d'étude pour le conseil et la conception paysagère
- ✓ De la plus petite envie à la refonte complète de votre jardin
- ✓ Entretien des espaces verts (service à la personne) et des piscines

NOUVEAU SITE INTERNET

www.lesjardinsauthentiques.fr



Clos Saint-André
Village Séniors



MAISONS DE PLAIN-PIED

2 ou 3 pièces
Jardins ou terrasses
Garages et parkings

Vivre sereinement



SALLE DE CONVIVIALITÉ

Salon partagé
Cuisine
Pour vivre des moments de partage



Commerces de proximité
Accessibles à pied



Services de santé
Médecins
Infirmiers



Activités et loisirs
SPA bien être à 3min
Voie verte



Transports
Bus La Région L35
Gare à 2min en voiture
Accès A72 à 10min

04 77 54 80 99

thomas-entreprise.fr

THOMAS.SA
PROMOTEUR AMÉNAGEUR



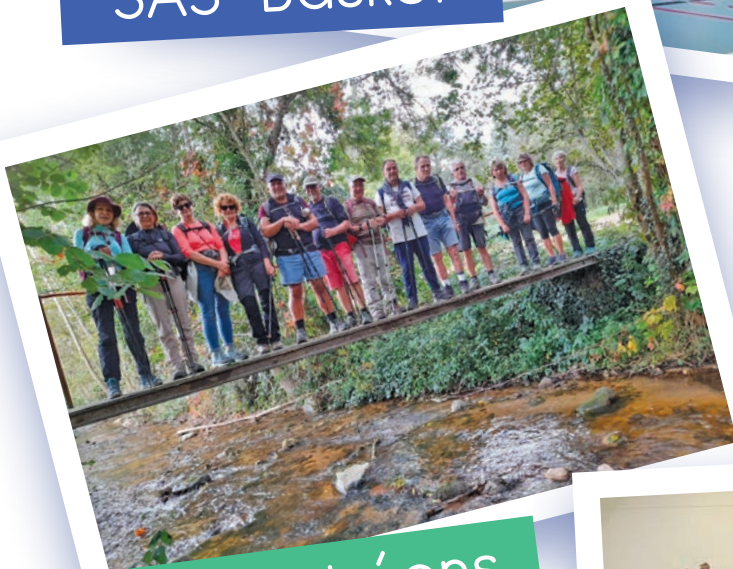
Gymnastique
de St-André



SAS TENNIS



SAS-Basket



Podo-Andréens
Club de marche



ANZIEUX
FOOT



DANSEZ
À ST-ANDRÉ